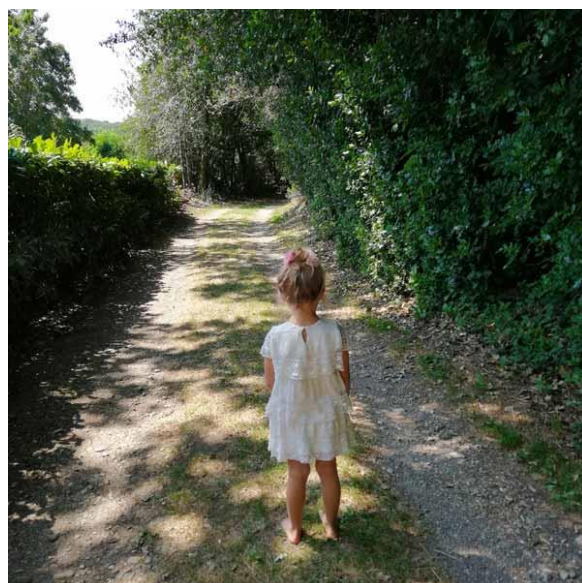


SALLES-CURAN



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2021



Le Mot du Maire

La traditionnelle heure des vœux a sonné, mais elle n'a pas le même goût que tous les ans. Nous sommes tous largement marqués par ce « Coronavirus » qui pollue nos vies depuis plusieurs mois.

Toutefois, nous devons rester optimistes et souhaiter qu'une issue rapide soit trouvée pour sortir de cette période si perturbée.

Pour 2021, je vous souhaite en tout premier lieu la santé pour vous, vos familles et vos proches, mais aussi du bonheur et la réussite dans votre vie quotidienne.

Que 2021 nous permette de sortir de cette pandémie qui nous a tous fragilisés, de retrouver une prospérité pour nos entreprises, de revivre des moments conviviaux au sein de nos familles, des associations, des entreprises...

Que la vie reprenne son cours, tout simplement.

Au mois de mars, lors des élections municipales, vous nous avez largement renouvelée votre confiance et nous vous en remercions. Nous continuerons, comme nous nous y sommes engagés à travailler pour que la commune de SALLES-CURAN dispose de tous les commerces et services dont la population a besoin au quotidien. Nous poursuivrons les opérations d'aménagement.

Le renouvellement du Conseil Communautaire a permis l'élection d'un nouveau président, Alexis CANITROT, adjoint sur notre commune. Nul doute qu'il aura à cœur de représenter au mieux notre commune au sein de cette entité.

Depuis le mois d'octobre un nouveau service est offert à la population avec l'ouverture de la salle de cinéma qui propose des films pour petits et grands. Le confinement a interrompu ce bel élan de départ, mais nous ne doutons pas que dès qu'il sera levé vous retrouverez avec plaisir la salle du « Grenier de Monsieur ».

Le programme d'investissement de l'année 2020 a été perturbé, mais malgré tout, l'accessibilité des locaux de la mairie a été réalisé, il permet d'accéder au secrétariat par un ascenseur pour ceux qui le souhaitent. Une salle de réunion et un bureau ont également été aménagés, en service depuis la fin décembre.

Courant novembre, nos sapeurs-pompiers volontaires ont aménagé dans leurs nouveaux locaux, place du foirail. Ce projet a été mené par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et co-financé par le Département et les communes défendues.

Le réseau d'assainissement séparatif de Bouloc et la station d'épuration sont terminés depuis quelques mois. Les travaux menés en parallèle : eau potable et réseaux secs sont aussi terminés, reste l'éclairage public qui sera réalisé en début d'année. La durée des travaux a été rallongée par la crise sanitaire.

Les dossiers ont continué à avancer avec la préparation du projet d'aménagement bourg-centre. Des rencontres ont été organisées avec les commerçants de la Rue de la Confrérie afin d'envisager avec eux la mise en accessibilité de leurs commerces. Les habitants ont également eu la possibilité de rencontrer le maître d'œuvre afin de répondre au mieux à leur interrogations et besoins. L'équipe de maîtrise d'œuvre prendra en considération, autant que possible, les observations de chacun.

Pour 2021, l'aménagement bourg-centre sera la principale opération. Toutefois, nous poursuivrons l'amélioration de notre cadre et qualité de vie au travers d'opérations telles que la rénovation de l'éclairage public, la voirie communale, l'installation de défibrillateurs dans les villages de Bouloc et les Canabières ...

Nous n'avons pas pu cette année organiser de repas de fin d'année pour nos aînés, ni de cérémonie de vœux compte tenu du contexte. Ces moments de convivialité nous permettaient d'échanger sur différents sujets qui vous tenaient à cœur.

Si vous souhaitez rencontrer les élus dans le cadre de rendez-vous, ils se tiennent à votre disposition. Bien sûr, le contexte d'échange ne sera pas le même, mais il peut s'avérer nécessaire pour certains d'entre vous.

A toutes les familles touchées par la maladie, le deuil, les difficultés liées à la pandémie nous souhaitons beaucoup de courage pour affronter un quotidien que nous espérons meilleurs pour 2021.

Nous remercions les associations pour leur implication dans l'animation de notre commune. Elles ont toutes connues des difficultés avec la Covid et ont dû à plusieurs reprises interrompre ou annuler leurs activités. Malgré tout elles restent prêtes à reprendre du service dès que les conditions le permettront.

Nous remercions aussi toutes nos entreprises qui ont affronté avec courage cette difficile année, nous leur souhaitons un avenir plus serein avec plus de visibilité sur l'avenir.

Un grand merci à nos soignants, aides à domicile, aidants, structures d'accueil qui, au quotidien accompagnent les malades et personnes âgées de notre territoire en les rassurant, les soignant, leur apportant un peu de chaleur.

Merci aussi aux équipes de secours et de sécurité qui tout au long de l'année sont intervenus sur différentes missions.

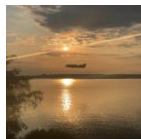
La vaccination nous permet d'espérer des jours plus lumineux. La commune de Salles-Curan épaulée par l'ensemble des professionnels de santé a proposé aux services d'Etat d'installer un centre de vaccination à la Maison de Santé Rurale de Salles-Curan pour faciliter l'accès au vaccin pour les habitants du territoire.

En fin d'année, un élan de solidarité envers le personnel soignant s'est manifesté avec l'organisation d'une vente d'objets réalisés par une équipe de bénévoles mobilisée autour des associations « Tourelles et Colombages » et « Les Sapins Argentés » qui ont récolté des fonds pour l'association « Territoires d'Avenir - Villages généreux et Heureux de France » qui soutient les personnels soignants. Cette nouvelle action envers les soignants vient en complément des mises à disposition d'hébergements qui ont été faites cet été par des hébergeurs qui ont proposés des meublés, des mobil-homes pour accueillir des familles de soignants. Un grand merci aux Associations, aux hébergeurs, professionnels du tourisme, mais aussi à chacun de vous qui en achetant un objet avez apporté un soutien à nos soignants, premiers sur la ligne dans cette difficile période.

A chacune et chacun d'entre vous je renouvelle mes meilleurs vœux pour 2021 qu'elle apporte un terme à la pandémie, qu'elle soit source de bonheur, de réussite et bien sûr que la santé soit là pour tous.

Bien à vous,

Maurice COMBETTES, Maire



SOMMAIRE

- **Etat civil**
- **Le conseil municipal, composition**
- **Les commissions communales**
- **Délégués aux syndicats intercommunaux**
- **Tarifs des services publics 2021**
- **Guide des droits et des démarches administratives**
- **Les budgets communaux**
- **Réalisations 2020**
- **Projets**
- **Les travaux du conseil municipal**
- **Déploiement de la fibre optique**
- **La 5G, qu'est-ce que c'est ? – Comment ça marche ,**
- **Déneigement des trottoirs**
- **Recensement de la population**
- **Réglementation des feux de plein air**
- **Communauté de communes Lévézou-Pareloup**
- **Infos**
- **La parole aux Associations**

Etat Civil

Naissances

ALARY Gabriel	20.08.2020
BOUNHOL Rosalie	25.05.2020
DOULS Damien	18.09.2020
FRAYSSINHES Alice	20.04.2020
LABIT Thya	30.11.2020
VERMOREL Célia	29.02.2020
VIALA Valentin	28.12.2019

Mariages

GOUDY Guilhem et SALACROUP Emma	08.02.2020
JEANTET Pierre et GUZANOVA Lidiia	26.09.2020

Décès

BALDET Claude	05.07.2020
BERTHOMIEU Gilberte Veuve BUSCAYLET	30.06.2020
BOUDES Fernande Veuve GREGOIRE	20.01.2020
BRENGUES Geneviève	07.05.2020
BUSCAYLET Anicet	21.05.2020
CABOT Norbert	07.04.2020
CHAUZY Noël	02.02.2020
CORNUS Carine épouse VAYSSE	11.04.2020
FAU Alain	26.08.2020
FERRIE Jean	07.10.2020
HANDELBERG Lydia	01.12.2020
LAVAUUR Fernand	28.07.2020
MARTY Hubert	03.12.2020
PAILHORIES Jacqueline épouse CARCENAC	06.07.2020
ROCHER Yvette	09.07.2020
ROUDOT Renée Veuve TOURON	29.11.2020
SARRET Henriette Veuve BALARD	28.06.2020
VALIERE Joseph	23.09.2020
VIALETTES Paule Veuve MALAVAL	22.04.2020

Le Conseil Municipal

Maurice COMBETTES, Maire

Valérie FERRIEU, 1^{er} Adjointe

Francis LACAZE, 2^{ème} Adjoint

Monique VAYSSE, 3^{ème} Adjointe

Alexis CANITROT, 4^{ème} Adjoint

Valérie BRU, Conseillère municipale

Vincent GAUBERT, Conseiller municipal

Geneviève BANNES, Conseillère municipale

Claire ALRIC, Conseillère municipale

André ROUX, Conseiller municipal

Francette DOUZIECH, Conseillère municipale

Thierry CARCENAC, Conseiller municipal

Corinne LABIT, Conseillère municipale

Serge FABRE, Conseiller municipal

Colette ROLLAND MOLINIER, Conseiller municipal

-*-*-*-*-

Christian SAQUET a démissionné et a été remplacé par Thierry CARCENAC

-*-*-*-*-

Conseillers communautaires Communauté de Communes Lévézou-Pareloup

Maurice COMBETTES

Valérie FERRIEU

Alexis CANITROT

Valérie BRU

Corinne LABIT

Les commissions communales

Le maire est président de l'ensemble des commissions
Les commissions sont constituées à la proportionnelle

Travaux et urbanisme : Alexis CANITROT (vice-président)

Membres : Thierry CARCENAC, Francis LACAZE, Vincent GAUBERT, Francette DOUZIECH, André ROUX, Geneviève BANNES, Colette ROLLAND-MOLINIER

Délégué aux travaux d'entretien : Francis LACAZE

Finances :

Valérie FERRIEU, Francis LACAZE, Monique VAYSSE, Alexis CANITROT

Education : Ecoles et Collège : Valérie FERRIEU (vice-présidente)

Membres : Monique VAYSSE, Claire ALRIC, Geneviève BANNES, Vincent GAUBERT, Colette ROLLAND-MOLINIER

Associations – Animations : Valérie FERRIEU (vice-présidente)

Membres : Monique VAYSSE, Valérie BRU, Francis LACAZE, Thierry CARCENAC, Colette ROLLAND-MOLINIER

Maison de santé et services à la personne : Valérie FERRIEU (vice-présidente)

Membres : Claire ALRIC, Geneviève BANNES, Francette DOUZIECH, Corinne LABIT

Office de tourisme municipal : Monique VAYSSE (vice-présidente)

Membres : Valérie BRU, Valérie FERRIEU, Alexis CANITROT, Colette ROLLAND-MOLINIER

Développement durable – Energie – Economie – Société : Alexis CANITROT (vice-président)

Membres : Claire ALRIC, Valérie BRU, Francis LACAZE

Délégués aux Syndicats intercommunaux

Syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Ségala (S.M.A.E.) :

Titulaires : Maurice COMBETTES, Vincent GAUBERT

Suppléantes : Claire ALRIC, Geneviève BANNES

Syndicat d'Electrification du Centre Aveyron (S.I.E.D.A.) :

Titulaire : Francis LACAZE

Suppléant : Thierry CARCENAC

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur :

Titulaire : Alexis CANITROT

Suppléante : Valérie BRU

Syndicat Mixte A.G.E.D.I. :

Titulaire : Valérie FERRIEU

Suppléante : Claire ALRIC

C.N.A.S. (Centre National d'Action Sociale pour le personnel communal)

Monique VAYSSE

Déléguée défense : Monique VAYSSE

Déléguée sécurité routière : Valérie FERRIEU

Déléguée SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Territoriales) : Valérie FERRIEU

Délégué Aveyron Ingénierie (Service instructeur des dossiers d'urbanisme) : Maurice COMBETTES

Tarifs des services publics 2021

Salle des fêtes (Salles-Curan – Les Canabières – Bouloc)		
-	Caution	300.00 €
-	Chauffage	50.00 €
-	Mobilier :	
•	Tables + 10 chaises (hors location salle des fêtes)	5.00 €
•	Chaises	Caution de 500 €
-	Location salle des fêtes de Salles-Curan	100.00 €
-	Location salle des fêtes des Canabières	80.00 €
-	Location salle des fêtes de Bouloc	50.00 €
-	Séminaire (la journée) sans chauffage	80.00 €
-	Séminaire (la journée) avec chauffage	150.00 €
-	Associations locales	Gratuit
Cimetière	Achat terrain (le m ²)	10.00 €
Colombarium		
-	Case pour une durée de 10 ans	100.00 €
-	Case pour une durée de 15 ans	150.00 €
Droits de place		
-	Foires et marchés du 01.07 au 31.08	1.50 € le ml
-	Déballages hors foires et marchés :	
•	Commerçants et foraine	14.00 €
•	Camions (toute l'année)	100.00 €
•	Cirques (01.07 au 31.08)	25.00 €
•	Marché de Noël (emplacement)	15.0
Pont bascule	La pesée jusqu'à 20 tonnes	1.00
-	La pesée jusqu'à 50 tonnes	4.00
Photocopies	Copies administratives	0.18 €
-	Copies grand public	0.30 €
Cantine : le repas		3.50 €
Garderie : par garderie et par enfant		1.00 €
Pontons de la Anse et des Vernhes		
	* saison complète (juin – juillet – août)	260.00 €
	* mensuel	150.00 €
	* hebdomadaire	50.00 €
	* journalier	9.00 €
-	hors saison (par mois)	50.00 €
Assainissement		
-	Part fixe	75.00 €
-	Part proportionnelle	1.20 € /m ³
-	Branchement sur le réseau	300.00 €
Maison de santé rurale		
-	Vacation dans locaux professionnels la demi-journée	10.00 €
-	Semaine appartement T1	70.00 €
-	Mois appartement T1	280.00 €
-	Semaine appartement T1 Bis	70.00 €
-	Mois appartement T1 Bis	280.00 €
-	Semaine appartement T3	125.00 €
Aire Camping-cars		
-	La vidange	4.00 €
-	Par tranche de 24 h	11.00 € taxe de séjour en sus soit 11.50 €

Guide des Droits et des Démarches Administratives

Etat civil :

Actes d'état civil :

Extrait ou copie d'acte de naissance : Vous êtes nés en France, vous devez vous adresser à la mairie du lieu de naissance
 Vous êtes nés à l'étranger, vous devez vous adresser au Service Central d'Etat Civil à Nantes

Durée de validité d'un extrait d'acte de naissance :

- Pour une Carte d'identité ou un Passeport : 3 mois
- Pour un mariage : 3 mois (acte français) 6 mois (acte étranger)
- Pour un PACS : 3 mois

Extrait ou copie d'acte de mariage : vous devez vous adresser à la mairie du lieu de mariage

Extrait ou copie d'acte de décès : vous devez vous adresser à la mairie du lieu du décès ou à la mairie du domicile du défunt

Livret de famille : il est délivré soit :

A la naissance du 1^{er} enfant

Lors du mariage

Lors d'une séparation, d'une perte, d'un vol, de sa destruction, un 2^{ème} livret peut être délivré

Les mentions marginales (mariage, décès, séparation) sont portées sur le livret de famille par la mairie du lieu de mariage pour les mariages et les séparations, par la mairie du domicile pour les décès dans la mesure où le décès y a été transcrit, à défaut, par la mairie du lieu de décès.

Pièces d'identité :

Carte d'identité : possibilité de faire une pré-demande sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) :

<https://ants.gouv.fr>

Ou de compléter sur place un formulaire

1^{ère} demande majeur : Gratuite, fournir une photo, un justificatif de domicile

Renouvellement majeur : Gratuit si vous ramenez votre ancienne carte, 25 € en cas de perte ou de vol en timbre fiscal
Fournir un justificatif de domicile, une photo
En cas de perte ou de vol : fournir une copie de votre avis d'imposition ou votre permis de conduire pour une authentification plus rapide par le service instructeur
Pour les majeurs hébergés : le justificatif du domicile fourni doit être accompagné d'une attestation de l'hébergeur et de sa pièce d'identité

1^{ère} demande ou renouvellement mineur : Gratuit si vous ramenez l'ancienne carte pour les renouvellements, 25 € s'il s'agit d'une perte ou d'un vol
Fournir : justificatif de domicile, une photo, pièce d'identité du parent qui effectue la démarche, ancienne CNI si renouvellement

Des pièces complémentaires peuvent être demandées en fonction des situations familiales.

Durée de validité des C.N.I. : 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs

Passeports : mêmes pièces que pour les Cartes d'identité auxquelles il faut rajouter un timbre fiscal :

- 86 € pour les majeurs
- 42 € pour les plus de 15 ans
- 17 € pour les moins de 15 ans

Durée de validité : 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs

Légalisation de signature : permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. La légalisation est faite par le Maire ou le secrétaire de mairie qui a délégation de signature.

Citoyenneté :

Elections : l'inscription est automatique pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans. Les personnes qui aménagent sur la commune doivent faire la démarche d'inscription auprès du secrétariat de mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou d'inscription à un rôle d'imposition.

Recensement J.D.C. : il concerne les jeunes de 16 ans, ils doivent se présenter en mairie munis du livret de famille. Le recensement leur permet de participer à la J.D.C. (Journée Défense Citoyenneté). Une attestation leur est remise qui leur permet de s'inscrire aux examens et concours.

Certificats d'immatriculation – permis de conduire : les démarches doivent être faites sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) <https://ants.gouv.fr>

Urbanisme :

Les demandes d'urbanisme : Permis de construire, Déclaration Préalable de travaux, Certificats d'Urbanisme sont déposés en Mairie.

L'instruction est assurée par Aveyron Ingénierie.

L'autorisation est délivrée par le Maire sur avis conforme du service instructeur.

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur internet : Service public

Permis de construire : les pièces sont fournies en 4 exemplaires, plans et formulaires

Déclaration préalable de travaux : les pièces sont fournies en 4 exemplaires, plans et formulaires

Certificat d'urbanisme de simple information (a) : fournir 2 exemplaires

Certificat d'urbanisme opérationnelle (b) : fournir 4 exemplaires

Les budgets communaux

Les finances communales sont gérées au travers de six budgets :

- Budget principal
- Budget annexe assainissement
- Budget annexe lotissement Les Gariguettes
- Budget annexe lotissement La Devèze
- Budget annexe lotissement L'Entente
- C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Les budgets retracent l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Ils ont été bâtis sur les bases des orientations budgétaires suivantes :

- Maîtrise des dépenses
- Pas d'augmentation de la fiscalité
- Poursuite des projets engagés et engagement de nouveaux projets
- Ne pas contracter de nouvel emprunt

Budget principal :

Section de fonctionnement :

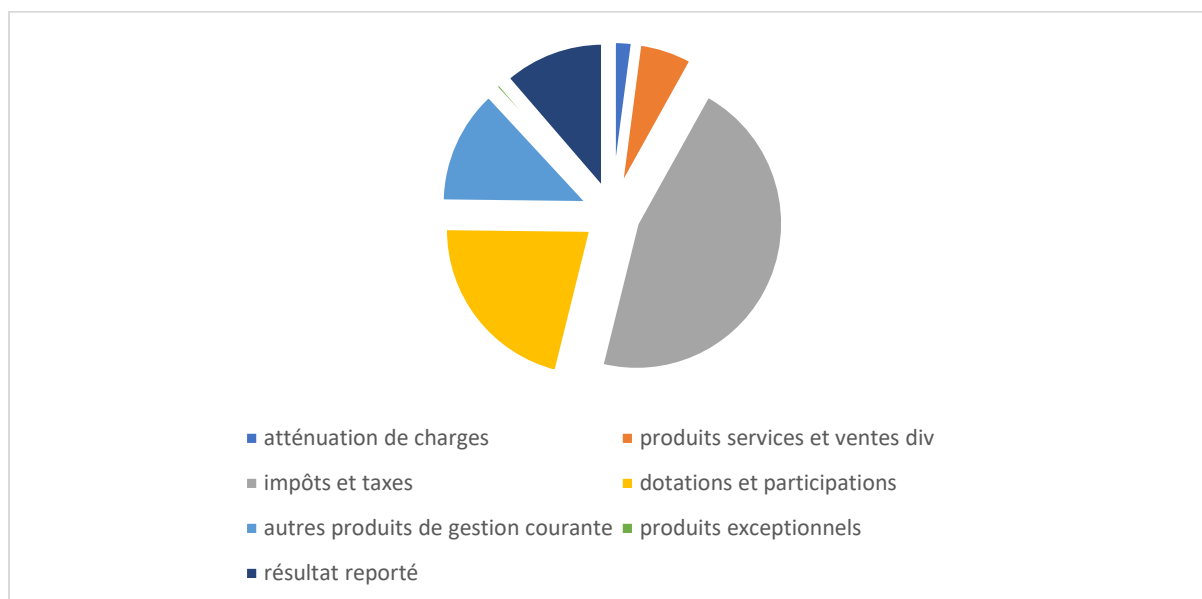
Chapitres Dépenses	Prévisions 2020	Réalisations 2020
Charges à caractère général	571 600.00	566 641.90
Charges de personnel	423 000.00	379 484.88
Autres charges de gestion courante	304 493.71	296 733.96
Charges financières	73 600.00	68 869.17
Dépenses imprévues	1990.00	0
Virement à la section d'investissement	390 000.00	
Opérations d'ordre entre sections	16 174.00	20 121.00
TOTAL	1 779 066.71	1 331 850.91



- charges à caractère général
- charges de personnel
- autres charges de gestion courante
- charges financières
- virement à la section d'inv
- dépenses imprévues
- opérations d'ordre

Chapitres Recettes	Prévisions 2020	Réalisations 2020
Atténuation de charges	37 000.00	37 255.31
Produits services et ventes	106 700.00	204 646.82
Impôts et taxes	814 728.52	823 441.52
Dotations et participations	379 188.00	381 544.77
Autres produits de gestion courante	230 000.00	264 803.99
Produits exceptionnels	10 000.00	13 674.44
Opérations d'ordre en sections		2 047.00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	201 450.19	201 450.19
TOTAL	1 779 066.71	1 928 863.44

Résultat de fonctionnement : 597 012.53



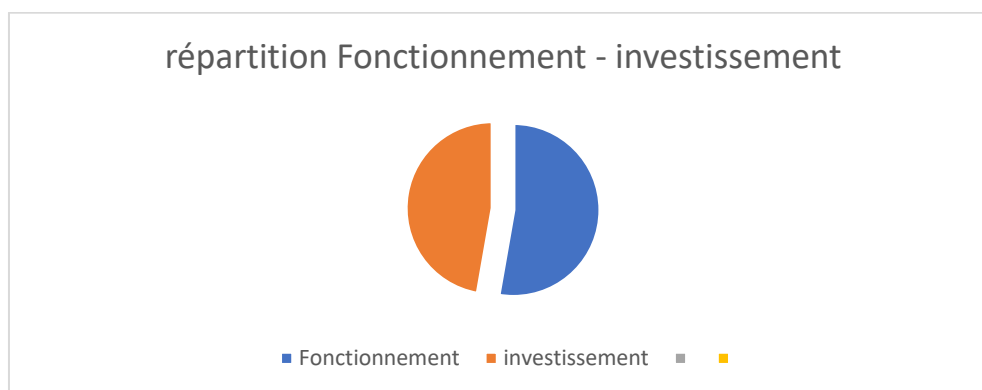
Section d'investissement :

Dépenses :

Opérations d'équipement	Prévisions	Réalisations
Matériel	64 000.00	63 273.02
Voirie communale	30 000.00	16 196.70
Transactions foncières	34 000.00	0
Aménagement village	300 000.00	52 080.56
Accessibilité mairie	133 000.00	131 423.95
Centre de secours	80 000.00	63 908.58
TOTAL Opérations d'équipement	638 000.00	326 882.81
Remboursement capital emprunts	196 000.00	195 337.60
Dépenses imprévues	99.00	0
Opérations d'ordre entre sections		2 047.00
Solde d'exécution négatif de l'exercice antérieur	759 089.24	759 089.24
TOTAL dépenses d'investissement	1 593 188.24	1 283 356.65

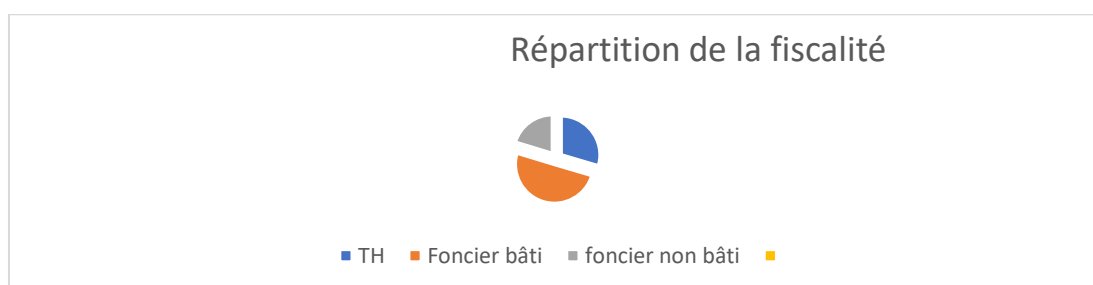
Recettes d'investissement	Prévisions 2020	Réalisations 2020
Subventions d'Etat	208 000.00	113 139.07
Subventions Région	69 000.00	34 347.00
Subventions Département	60 000.00	20 000.00
Fonds de concours Communauté de Communes	90 000.00	36 000.00
Fonds LEADER	80 000.00	0
Autes fonds		6 830.30
FCTVA	49 925.00	49 925.81
Taxe locale d'aménagement	2 000.00	4 309.11
Excédent de fonctionnement capitalisé	628 089.24	628 089.24
Opérations d'ordre entre sections	16 174.00	20 121.00
Cautions		330.00
TOTAL dépenses d'investissement	1 593 188.24	913 091.53

Résultat d'investissement : - 370 265.12



Fiscalité 2020 :

Taxes	Bases d'imposition	Taux en %	Produits
Taxe d'habitation	1 986 000	8.68 (non modifiable)	172 385
Foncier bâti	2 103 000	13.90	292 317
Foncier non bâti	117 100	101.06	118 341
		TOTAL	410 658



Budget annexe assainissement :

Chapitres Dépenses Fonctionnement	Prévisions 2020	Réalisations 2020
Charges à caractère général	35 800.00	35 098.71
Atténuations de produits	8 000.00	7 955.00
Autres charges de gestion courante	200.00	199.30
Charges financières et rattachées	70 261.26	68 809.90
Dépenses imprévues	299.86	0
Opérations d'ordre entre sections	116 386.00	116 386.00
Résultat reporté de l'exercice antérieur	723.88	723.88
TOTAL	228 671.00	229 172.59

Chapitres Recettes Fonctionnement	Prévisions 2020	Réalisations 2020
Vente produits et prestations	91 400.00	93 385.61
Subvention d'exploitation	7 500.00	5 348.00
Produits exceptionnels	94 000.00	94 000.00
Opérations d'ordre entre sections	35 771.00	35 771.00
TOTAL	228 671.00	228 504.61

Résultat de fonctionnement : - 668.18

Libellé dépenses d'investissement	Prévisions	Réalisations
Assainissement Bouloc	448 527.04	368 832.08
Capital emprunt	90 000.00	89 757.09
Dépenses imprévues	120.44	0
Opérations d'ordre entre sections	35 771.00	35 771.00
TOTAL	574 418.48	494 360.17

Libellé recettes d'investissement	Prévisions	Réalisations
Subvention Agence de l'Eau	178 338.90	171 753.93
Subvention Département	30 000.00	30 000.00
Opérations d'ordre entre sections	116 386.00	116 386.00
Solde d'exécution reporté	249 693.58	249 693.58
TOTAL	574 418.48	567 833.51

Résultat d'investissement : 73 473.34

Lotissement « Les Gariguettes » : l'ensemble des lots a été vendu, le budget est clôturé

Lotissement « La Devèze » : 7 lots restent à vendre

Lotissement « L'Entente » : les travaux de viabilisation sont terminés, il est composé de 10 lots dont la superficie varie entre 700 et 1 100 m². Ils seront proposés à la vente début 2021. Ce lotissement est réalisé en partenariat avec la commune d'Arviu qui prend en charge 50 % des dépenses et encaissera 50 % des recettes (ventes de lots).

Budget CCAS : pas d'opération en 2020.

Réalisations 2020

Acquisition de matériel :

Equipement de la salle de spectacle-projection : acquisition de matériel de projection pour répondre aux normes CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée). Le financement a été réalisé grâce à des aides financières de la Région et du Département. L'exploitation de la salle a été confiée à CINE 12 par le biais d'une convention, pour une durée de trois ans. Des projections auront lieu plusieurs fois par semaine (les mercredi, vendredi, samedi et dimanche) avec des séances dédiées aux jeunes et aux adultes.

Elles ont débuté au mois d'octobre mais ont été interrompues par la crise sanitaire. Elles reprendront dès que possible.

Le tarif est de 5 € pour les jeunes et 6 € pour les adultes. Des séances seront proposées aux écoles dans le cadre du dispositif école et cinéma.

La salle a une capacité d'accueil de 98 places. Elle peut également accueillir des conférences, des réunions, ... Elle dispose de tous les équipements PMR.



Borne de pesage : l'équipement du pont bascule a été changé en raison de sa vétusté.

Informatique Mairie : l'ensemble des ordinateurs a été remplacé. Tout le réseau téléphonique a été revu.

Voirie communale : de petits travaux ont été réalisés sur les parties de voies communales : enrochement à l'aire de camping-cars, empièvements, aménagement d'un chemin d'accès à la station d'épuration de Bouloc.

Pour mémoire les travaux d'entretien et d'investissement des voies d'intérêt communautaires sont pris en charge par la Communauté de communes Lévézou-Pareloup dans le cadre de la délégation de compétences.

Aménagement village : il est projeté d'aménager la Rue de la Confrérie, la Rue de la Poste, la Rue du Château, la Place de la Mairie dans le cadre d'une opération Bourg-centre. Cette opération prendra en compte la mise en accessibilité des commerces de la Rue de la Confrérie. Elle instituera un sens de circulation et créera des zones piétonnes. Elle mettra en place des parkings par le biais de l'acquisition et de la démolition d'un ancien bâtiment artisanal ainsi que par l'acquisition d'un terrain en vue d'y aménager une nouvelle entrée à l'école publique avec parking.

Ces aménagements seront réalisés dans le cadre d'un programme pluriannuel soutenu par l'Etat, la Région, le Département, le programme Leader. Des rencontres avec l'équipe de maîtrise d'œuvre ont été organisées avec les commerçants de la Rue de la Confrérie et l'ensemble des propriétaires qui l'ont souhaité afin de prendre en compte leurs observations et besoins. L'ensemble des réseaux secs et humides seront revus dans le cadre de ces aménagements.

Accessibilité mairie : les travaux d'accessibilité mairie ont été réalisés. Il s'agit de l'installation d'un ascenseur, de la réalisation de sanitaires PMR, de l'aménagement d'un bureau et d'une salle de réunion. Le tout est opérationnel depuis le mois de décembre.

Rénovation du Centre de Secours : les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Ils ont été co-financés par le Département et les communes défendues au prorata de la population défendue. Pour la commune de Salles-Curan c'est un budget d'environ 150 000 € qui a été consacré à cette opération.

Depuis fin novembre nos sapeurs-pompiers volontaires ont intégré leurs nouveaux locaux plus spacieux, plus confortables, plus opérationnels.

Assainissement de Bouloc :

Les travaux de mise en séparatif des réseaux sont terminés ainsi que la construction de la station d'épuration. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec les gestionnaires des autres réseaux : eau, électricité, téléphone, fibre, réseau d'éclairage public.

Tous les travaux sont terminés depuis le mois de novembre. Les personnes non encore raccordées au réseau ont un délai de deux ans pour se raccorder au réseau public. Les personnes nouvellement raccordées doivent s'acquitter d'une taxe de raccordement unique. Elles seront ensuite assujetties à la redevance annuelle d'assainissement.

Un employé communal intervient régulièrement pour surveiller la station d'épuration et les postes de relevage.

Lotissement « L'Entente » à Saint-Martin des Faux :

L'acquisition du terrain et la viabilisation des lots ont été co-financés par les communes d'Arvieu et de Salles-Curan. Les travaux de viabilisation sont terminés. La commercialisation débutera en début d'année dès l'obtention de l'autorisation de vente des lots. Le lotissement est composé de 10 lots d'une superficie de 700 à 1 100 m². La commune de Salles-Curan reversera 50 % du montant des ventes à la commune d'Arvieu.

Pandémie Covid 19 :

La commune a acquis un stock de masque. Elle a organisé une distribution aux habitants au moment du 1^{er} déconfinement pour laisser à chacun le temps de s'équiper dans une période où l'approvisionnement était difficile.

La communauté de communes a également équipé les habitants du territoire avec des masques alternatifs.

Dans le cadre de la continuité d'activité des services municipaux, le télétravail n'a pas été mis en place.



PROJETS

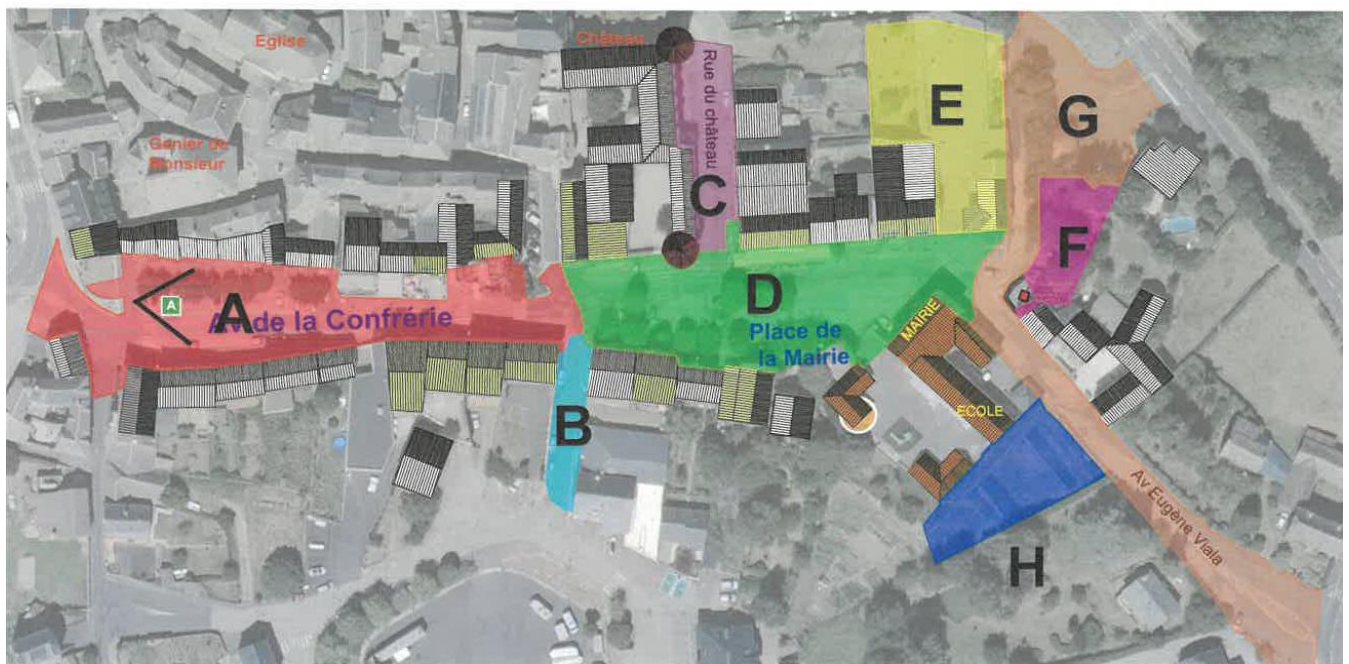
Aménagement Bourg-Centre :

Une étude a été réalisée en 2018 dans la perspective de l'opération d'aménagement. Elle a consisté à repérer et analyser le terrain et le bâti. Parallèlement ont été étudiés, l'accessibilité du commerce tant pour la clientèle que pour la logistique, le stationnement, la sécurité, la vitesse.

S'en est suivi l'élaboration d'un schéma global d'aménagement du centre bourg qui a permis de phaser le projet.

Au mois de décembre 2020, le maître d'œuvre a rencontré les commerçants et l'ensemble des habitants de la Rue de la Confrérie afin de leur présenter le projet et de prendre en compte leurs besoins et leurs souhaits. Ces rencontres ont permis d'affiner le projet.

Découpage du projet



Le projet est découpé en secteurs numérotés de A à H.

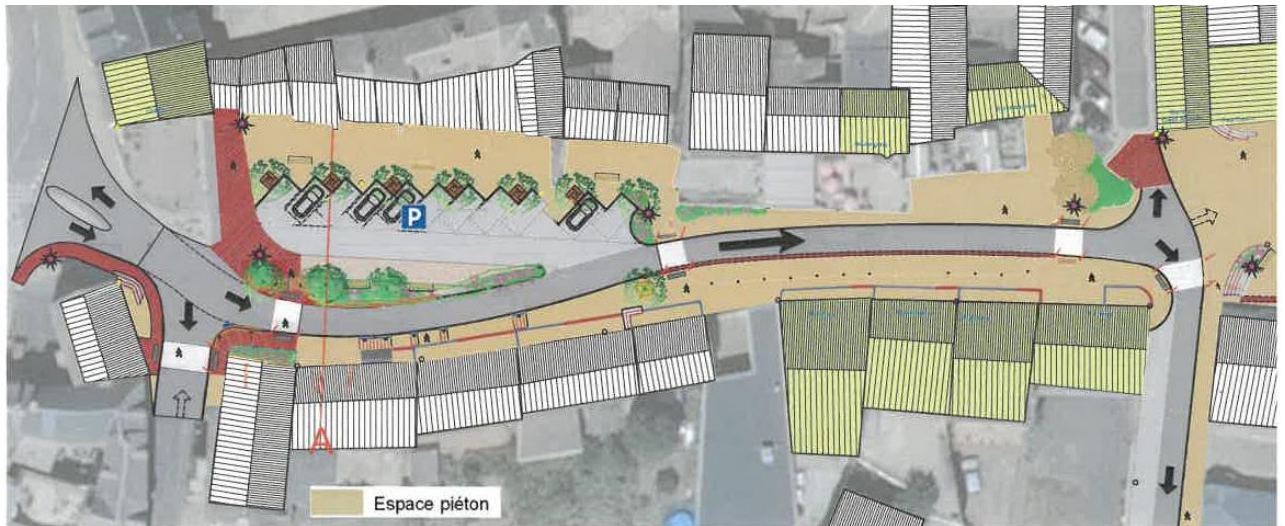
A – Rue de la Confrérie
 B – Rue de la Poste
 C – Rue du Château
 D – Place de la Mairie

E – Ancienne menuiserie
 F – Square Eugène Viala
 G – Nouvelle voie d'accès
 H – Parking école publique

La 1^{ère} phase de travaux comprendra les secteurs A, E et H et débutera en 2021

Détail du secteur A : Rue de la Confrérie

La rue passera en sens unique dans le sens montant, au profit de l'espace piéton. Les trottoirs seront plus larges et les accès aux commerces dans la forte pente seront facilités. Un parking de 15 places ombragées à l'écart de la voie et à proximité des commerces sera aménagé.



Détail du secteur E : Ancienne menuiserie

L'acquisition de l'ancienne menuiserie a été réalisée fin 2019, elle sera partiellement démolie début 2021. L'espace libéré permettra de créer un lieu public et un espace de stationnement proche de la mairie et de ses services.



Détail de secteur H : Parking Ecole Publique

L'entrée de l'école publique aujourd'hui au nord sera transférée au sud de la cour. Un espace de stationnement sera créé. Il sécurisera l'accès aux services de ramassage scolaire.



Coût prévisionnel de la 1^{ère} tranche de travaux 729 000 € HT qui sera financée par la Commune aidée par l'Etat, la Région, le Département, l'Europe (fonds Leader).

L'ensemble des réseaux seront revus dans le cadre des travaux d'aménagement (Assainissement, eau, réseaux secs, éclairage).

Les autres tranches de travaux s'enchaîneront sur les exercices suivants. Le coût global de l'opération est de 2 041 000 € HT.

Mise en place de défibrillateurs :

La commune est équipée de 5 défibrillateurs installés à la Maison de Santé, au stade, aux deux plages, à Saint Martin des Faux. Une nouvelle phase d'équipement sera réalisée avec la mise en place de défibrillateurs dans les villages des Canabières et de Bouloc. Ils seront installés sur les façades des salles des fêtes afin d'être accessibles 24/24. Une initiation à l'utilisation sera proposée.



Eclairage public :

L'éclairage public du tour de ville des Salles-Curan sera revu. Il s'agit de remplacer des lampes énergivores par des lampadaires plus économiques.

Mise à l'eau des bateaux :

La commune dispose de deux rampes de mise à l'eau, l'une au niveau des pontons à Villefranquette, l'autre au niveau de la plage des Vernhes 2. Cette rampe est contiguë à la Plage et pose des problèmes de sécurité et des problèmes sanitaires qui pourraient nuire à l'obtention de la labellisation Pavillon Bleu. Les résidus de carburants sont à proximité immédiate des zones de baignade. Il y a donc lieu de limiter l'accès à cette rampe en ne la laissant accessible qu'aux services de secours (Pompiers, Gendarmerie). Il faut donc prévoir la réalisation d'une rampe de mise à l'eau sur un autre site. Une réflexion va être menée pour le choix d'un site et la réalisation des travaux.



Entretien des cloches :

Une entreprise intervient tous les ans pour entretenir les cloches des églises de Salles-Curan, Saint Martin des Faux, Les Canabières et Bouloc.

Pour 2021 il faut envisager de remplacer l'armoire électrique de l'église de Saint Martin des Faux, il faut également installer un disjoncteur pour l'armoire du clocher de l'église de Bouloc, il faut aussi refaire l'armoire de l'église des Canabières et revoir les jougs des cloches. Le tout représente un budget de plus de 12 000 €.



Legs PEYSSI :

M. Emilien PEYSSI avait établi un testament par lequel il désignait la commune légataire universelle. Plusieurs années ont été nécessaires pour que ce dossier puisse être clôturé.

L'actif de succession était de 123 727.74 € incluant des biens immobiliers (terrains et maison) évalués à 80 000 €. Le passif de succession était de 44 777.99 € il restait donc un actif net de succession de 78 949.75 €.

La commune doit régler à la CRAM une somme de 48 845.07 € correspondant à des versements qu'elle a effectués à M. PEYSSI du 01.01.2001 jusqu'à la date de son décès au titre d'une allocation supplémentaire.

Au titre du legs consenti par M. PEYSSI, la commune de Salles-Curan devient donc propriétaire des terrains et de la maison dont il était propriétaire, ce qui représente une surface de 15 170 m² pour un montant global de 48 845.07 € (montant versé à la CRAM). La commune n'a pas hérité des assurances vie sur lesquelles il avait désigné un ou des héritiers dont nous n'avons pas l'identité.

Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Salles-Curan :

La salle des fêtes, le centre de secours et la maison de santé sont chauffés par une même chaudière au fioul qui présente quelques signes de vétusté. Une étude de réseau de chaleur a été réalisée il y a quelques années en vue de revoir cet équipement. Parallèlement, en 2018 un audit énergétique a été réalisé par un cabinet d'études intégralement pris en charge par la Région, l'ADEME et le SIEDA. Il met en exergue l'ensemble des travaux à réaliser pour améliorer les performances énergétiques et évalue leur coût à 270 000 € HT pour le changement des ouvertures, l'isolation extérieure, l'abaissement des plafonds et les travaux d'électricité qu'ils génèrent, le remplacement de la chaudière par un chauffage au gaz.

L'amélioration des performances énergétiques a été prise en compte pour la réalisation des travaux de réhabilitation du centre de secours.

Concernant la Maison de Santé, en service depuis 2008, ses performances énergétiques sont satisfaisantes.

Pour ces deux bâtiments, seul doit être pris en compte le changement de mode de chauffage, sans modification du réseau de chaleur existant. Seule la production de chaleur doit être revue.

Le plan de relance du gouvernement propose des financements pour les collectivités qui souhaitent s'inscrire dans le plan de relance économique très contraint en matière de délai de réalisation.

Un dossier a pu être présenté compte tenu que la collectivité avait déjà réalisé l'étude. S'il est retenu, les travaux débuteront au 2^{ème} semestre 2021 pour se terminer en 2022. Dans le cas contraire, et pour ne pas grever le budget communal, ils devront être échelonnés sur plusieurs exercices.



Les travaux du Conseil Municipal

le conseil municipal s'est réuni les :

- 12 février
- 26 mai
- 05 juin
- 25 juin
- 10 juillet
- 14 octobre
- 18 décembre

Pour traiter les différents dossiers.

C.C.A.S. :

Membres hors conseil présentes : ALARY Odile, CAUSSIGNAC Monique

Compte Administratif : il fait apparaître un excédent de 3 026.00 € (approuvé par 6 Voix)

Budget 2020 : la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 3 026.00 € (approuvé par 7 Voix)

Budget principal :

Compte Administratif 2019

Excédent de fonctionnement : 829 539.43 €

Déficit d'investissement : 759 089.24 €

Compte administratif approuvé par 12 Voix – 2 Abstentions

Compte administratif 2019 Budget Annexe Assainissement

Déficit de fonctionnement : 723.88 €

Excédent d'investissement : 249 693.58

Compte administratif approuvé par 14 Voix

Compte Administratif 2019 Budget annexe lotissement « Les Gariguettes »

- Résultat de l'exercice : Excédent de fonctionnement : 1 037.85
- Résultat de l'exercice : Déficit d'investissement 51 737.27

Compte administratif approuvé par 14 Voix

Compte Administratif 2019 Budget annexe lotissement « La Devèze »

- Résultat de fonctionnement : 0
- Report du déficit de l'année précédente 232 515.87

Compte administratif approuvé par 14 voix

Compte Administratif 2019 Budget annexe lotissement « L'Entente»

- Résultat de fonctionnement : 0
- Excédent d'investissement : 201 731.40

Compte administratif approuvé par 14 voix

Délibérations prises :

Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I)

Convention pour financement de la Réhabilitation du Centre de Secours

Le Conseil Municipal, s'est engagé à verser au SDIS la somme de 127 817.15 € correspondant à la participation de la Commune de SALLES-CURAN aux travaux de réhabilitation du Centre de Secours

Délibération approuvée par 15 voix

Aménagement Bourg-centre « Cœur de Village » - Plan de financement

une 1^{ère} tranche de travaux qui comprendra la Rue de la Confrérie, les acquisitions foncières, la démolition du bâtiment dit ancienne menuiserie, l'aménagement d'un parking avec création d'un nouvel accès à l'école publique est estimée à 910 000 € HT.

Le plan de financement suivant a été établi :

- | | |
|--------------------|------------|
| - Etat – DETR30 % | 273 000.00 |
| - Région 20 % | 182 000.00 |
| - Département 20 % | 182 000.00 |
| - LEADER | 50 000.00 |
| - Autofinancement | 223 000.00 |

Délibération approuvée par 15 voix

Acquisition de matériel de projection – Plan de financement

Acquisition de matériel de projection pour la salle de projection-spectacle afin qu'elle puisse fonctionner en toute autonomie avec l'intervention d'un projectionniste qui intervient sur plusieurs salles avec des programmations hebdomadaires ou pluri hebdomadaires en fonction de la fréquentation, de la demande et de l'actualité cinématographique.

Coût de l'équipement évalué à 44 943.00 € HT

Financement : Région 30 %	13 483.00
Département 30 %	13 483.00
Europe	8 000.00
Autofinancement	9 977.00

Délibération approuvée par 15 voix

Village des Canabières – Etudes pour la réhabilitation du réseau d'assainissement et l'aménagement du bourg en traverse

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que dans la continuité de la réalisation de l'assainissement de Bouloc, soit envisagé la réhabilitation du réseau d'assainissement du Village des Canabières avec mise en place d'un système de traitement. Parallèlement à ces travaux qui généreront des désordres dans la traverse du bourg, il paraît opportun d'envisager un aménagement de la voirie et de ses abords, en partenariat avec le Département.

Il propose de lancer les études liées au réseau d'assainissement et au système de traitement et de solliciter le Département pour une étude d'aménagement de la RD en traverse.

Délibération approuvée par 15 voix

Budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme 1 779066.71 €

La section d'investissement s'équilibre à a somme de 1 593 188.24 €

Subventions aux Associations :

Associations	Montant subventions
Comité d'Animation Salles-Curan	
Comité des Fêtes de Bouloc	
Comité des Fêtes des Canabières	700.00
Comité des Fêtes de Saint Martin des Faux	400.00
M.J.C.	1 500.00
Union Sportive des Lacs	2 500.00
Société de Pêch	300.00
Bibliothèque	1 000.00
APE Ecole publique	2 000.00
FNACA	150.00
Club Sapins Argentés	650.00
ADMR	3 000.00
Club Age d'Or les Canabières	400.00
Amis Eugène Viala	1 000.00

APEL Ecole privée Piscine	500.00
APEL Cantine	4 100.00
AEL Classes découverte	1 500.00
APEL Voyage scolaire Collège	2 000.00
Amicale Sapeurs Pompiers	2 000.00
G.D.S.	500.00
A.F.R. Salles-Curan	15 300.00
Tourelles et Colombages	500.00
Club de Ping-Pong	500.00
Subvention non attribuée	12 500.00
TOTAL	53 000.00

Octroi d'une subvention de 94 000 € au budget annexe « Assainissement »

Budget annexe Assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 228 671 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 574 418.48 €

Budget annexe lotissement « Les Gariguettes »

- S'équilibre à la somme de 108 265.12 en section de fonctionnement et à la somme de 103 474.54 en section d'investissement

Budget annexe lotissement « La Devèze »

- S'équilibre à la somme de 465 033.74 en section de fonctionnement et à la somme de 465 031.74 en section d'investissement

Budget annexe lotissement « l'Entente »

- S'équilibre à la somme de 789 670.00 en section de fonctionnement et à la somme de 745 000.00 en section d'investissement

Convention avec Aveyron Ingénierie pour le suivi des systèmes d'assainissement collectif

Convention d'assistance au suivi des systèmes d'assainissement collectif proposée par Aveyron Ingénierie

Aménagement Bourg-Centre – Choix du Maître d'œuvre

La candidature de : L'Atelier des Paysages, Octeha, Cabinet Gaxieu a été retenue pour un montant de 107 146.13 € HT.

Adjoints techniques – Modification du tableau des effectifs

Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe avec effet à la date de mise en retraite pour invalidité de l'agent

Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

Accessibilité mairie – Demande fonds de concours

L'opération a bénéficié d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Lévézou Pareloup de 30 000 €

Lotissement l'Entente – Prix de vente des lots

La surface vendable représente 9 750 m² répartie en 10 lots d'une surface variant entre 730 et 1 260 m².

Le prix de vente est fixé à 38 € HT en entente avec la commune d'Arvieu

Démission de Christian SAQUET du Conseil Municipal :

M. SAQUET est remplacé par l' élu suivant sur la liste « Agir pour l'Avenir », soit M. Thierry CARCENAC.

M. LACAZE est élu 2^{ème} adjoint.

Règlement du Conseil Municipal :

Il doit être adopté dans les six mois qui suivent l'installation du conseil municipal.

Commission de contrôle des listes électorales

Suite au renouvellement des conseils municipaux, la commission de contrôle des listes électorales doit être renouvelée par arrêté préfectoral pour une durée de trois ans.

Font partie de la commission de contrôle des listes électorales :

BRU Valérie

GAUBERT Vincent

BANNES Geneviève

LABIT Corinne

FABRE Serge

Le rôle de la commission de contrôle est de s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le Maire.

Salle de projection-spectacle : convention d'exploitation

L'exploitation sera assurée par CINE 12 (Hervé BENAC) qui assurera la diffusion et encaissera les recettes, dans le cadre d'une convention d'exploitation. Il réalisera un minimum de 250 séances par an sur des après-midi ou des soirées

Le tarif fixé pour chaque séance est de 5 € pour les moins de 17 ans et 6 € au-delà de 17 ans.

En période scolaire : séances tous les mercredi, vendredi et samedi à 20h30

Le mercredi tarif réduit à 5 € pour tous

Le dimanche une séance jeunes à 14h30 et une séance adultes à 17h

Aménagement Centre Bourg :

Un dossier de demande de financement a été déposé auprès du Conseil Département dans le cadre des opérations : Réduction des friches industrielles

Biens de section : résultat de la procédure engagée pour le transfert dans les biens communaux

En octobre 2019 nous avons déposé auprès de la préfecture une demande de transfert des biens de section dans les biens communaux. Il y avait 20 dossiers. Sans réponse depuis nous les avons relancés.

3 Dossiers sont acceptés et vont faire l'objet d'arrêtés préfectoraux de transfert : Bouloc, Connes, la Barthe de Blanzac.

Les autres ne peuvent pas être acceptés, car ils ne génèrent aucun revenu foncier, les taxes foncières sont à zéro, donc pas de transfert possible.

Subvention aux communes sinistrées des Alpes Maritimes :

Une subvention de 1 000 € a été octroyée.

Aménagement bourg-centre : le conseil municipal a défini le phasage de l'opération et ajusté les coûts et plan de financement. L'acquisition du terrain de Mme Poujade a été acté pour permettre la réalisation d'un parking et le déplacement de l'entrée de l'école. Un échange de terrain sera réalisé avec M. GAZAGNES pour faciliter la réalisation du parking.

Terrain T.D.F. (Télédiffusion de France) : la commune est propriétaire de la parcelle sur laquelle est implanté le poteau de Télédiffusion de France au Puech de Monaco. Il s'agit d'une parcelle de 167 m². TDF a proposé soit d'augmenter le loyer qui est actuellement de 1 200 € en le passant à 6 000 € annuel soit d'acquérir le terrain au prix de 100 000 €. La municipalité a fait le choix de vendre la parcelle compte tenu que TDF est propriétaire d'une parcelle à proximité immédiate et qu'il lui serait facile de déplacer le poteau existant. (12 voix Pour – 3 contre)

Cimetière communaux : les employés communaux n'interviendront plus pour l'ouverture des caveaux ou le creusement de fosses, compte tenu que la commune ne dispose pas de l'habilitation. Il devra être fait appel à des entreprises habilitées (services de pompes funèbres, marbriers)

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Dans ce souci de cohérence et d'équilibre entre les territoires, un déploiement réfléchi et hiérarchisé est nécessaire.

Sont considérées comme prioritaires, la desserte des :

- équipements de santé,
- zones d'activité économique,
- établissements de formation (écoles, collèges, lycées)
- secteurs où le réseau de communication électronique actuel (ADSL) est de qualité médiocre.

Un déploiement qui doit également prendre en compte les contraintes de la géographie de l'Aveyron : l'étendue du département et un habitat dispersé.

L'installation du réseau optique **ALL'Fibre**, jusqu'à votre domicile comporte de nombreuses étapes. Sa construction nécessite différentes infrastructures techniques, découpées par zones. La durée de déploiement d'une zone est d'environ 14 mois (études comprises) et son délai de mise en commercialisation est d'environ 4 mois après la réception des travaux.

1 2000 km de fibre à déployer
155 000 logements à fibrer
400 000 soudures à effectuer
550 armoires de rue à poser
70 nœuds de raccordement optique à construire

Il est difficile de donner une date prévisionnelle de raccordement de chaque foyer, le déploiement peut fluctuer au gré des contraintes rencontrées. Néanmoins, vous pouvez prendre connaissance de l'évolution de la future connexion de votre foyer ou entreprise.

Pour vous tenir informé de l'avancement des travaux vous pouvez vous connecter sur le site du SIEDA



LA 5G qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?



La « 5G » est la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle succède aux technologies 2G, 3G et 4G. La 5G doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité : débit multiplié par 10, délai de transmission divisé par 10 et fiabilité accrue. A usage constant, la 5G est moins consommatrice d'énergie que les technologies précédentes (2G, 3G, 4G). Le secteur des télécommunications voit émerger régulièrement de nouvelles technologies et connaît environ tous les 10 ans une évolution plus importante. La 5G cohabitera avec les technologies précédentes et viendra renforcer la couverture numérique du territoire tout en évitant la saturation des réseaux.

De la 2G à la 5 G : une technologie qui évolue pour offrir de nouvelles opportunités :

- Années 1990 **2G** : Appel – SMS
- Années 2000 **3G** : Appel – SMS – internet limité (MMS)
- Années 2010 **4G** : Appel – SMS – internet (applications et vidéos) 15Mvit/seconde
- A partir de 2020 **5G** : Appel – SMS – internet (véhicules connectés, médecine à distance, réseaux intelligents, industrie) 1-10Gbit/seconde

Que permettra la 5G ?

Eviter la saturation des réseaux 4G. A son lancement, la 5G améliorera les services internet existants tout en évitant la saturation des réseaux 4G déployés désormais sur plus de 96 % du territoire. Les utilisateurs bénéficieront d'un débit qui pourra être nettement supérieur permettant par exemple d'utiliser des services de visioconférence plus performants.

Ouvrir la voie aux innovations :

La 5G permettra progressivement de connecter un nombre important d'objets. Loin d'être des gadgets, les objets connectés ont une utilité très concrète dans beaucoup de domaines :

- **Médecine** : développement de la télémédecine, gestion du matériel médical, maintien de la connexion pendant les déplacements de malades par exemple,
- **Agriculture et environnement** : régulation de l'arrosage, fermes connectées, suivi des troupeaux et de leur santé,
- **Transport** : gestion logistique pour une meilleure régulation des flux de circulation,
- **Industrie** : outils industriels plus performants et plus sûrs,
- **Sécurité routière** : voitures connectées, aides à la conduite,
- **Services de secours** : utilisation de drones pour acheminer l'aide d'urgence, canaux de communication réservés, visualisation des lieux d'intervention pour mieux appréhender les situations, etc.

DENEIGEMENT DES TROTTOIRS

Loi et obligations

En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Pour prévenir les risques de glissement et de chute certaines règles existent concernant l'entretien des trottoirs. Les mesures préventives consistent ainsi à retirer la neige et éventuellement saler ou sabler le trottoir en cas de gel.

Mais qui doit s'en charger et qui est responsable en cas de chute ?

Un arrêté municipal en date du 11.01.2021 prévoit que le déneigement des devants de porte est à charge des riverains qu'ils soient propriétaires ou locataires.

En effet, la commune prend en charge le déneigement de plus de 90 kms de voies communales, des parkings et places mais elle n'est pas en mesure d'assurer le déneigement des trottoirs.

Les entreprises qui en font la demande sont aussi déneigées.

Les dernières chutes de neige, particulièrement importantes, ont fait l'objet de certaines réclamations difficiles à satisfaire.

Certains ne comprennent pas que la neige poussée sur le côté obstrue leur entrée et prennent cela pour de la malveillance de la part des agents communaux. Il n'en est rien, le chasse neige pousse la neige sur le côté et il n'est pas possible aux agents de s'arrêter devant chaque entrée pour la dégager. Nous demandons à chacun d'entre vous de faire preuve de compréhension.

Bien sûr, s'il s'agit de personnes âgées nous dégagerons, dans la mesure du possible leur entrée, si elles en font la demande.

Merci toutefois de privilégier la solidarité, en apportant à vos voisins cette petite « aide ».

La contribution de chacun apporte un confort à tous dans ces frimas de l'hiver.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dernier recensement de la population a eu lieu en janvier-février 2017. Il est réalisé tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants et à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, l'Insee calcule pour chaque commune des populations à une même date de référence. La méthode consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier de chaque année mais calculées en se référant à l'année du milieu des cinq années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2018.

Détermination de la population municipale :

- pour les communes recensées en 2017, on calcule la population des ménages en 2018 à partir de la population recensée et de l'évolution du parc de logement connue grâce au fichier de la taxe d'habitation. Comme le nombre d'habitants et le nombre de résidences principales n'évoluent pas forcément de la même façon, on tient compte également de l'évolution du nombre moyen de personnes par ménage.

On ajoute ensuite les populations comptées à part (communautés, étudiants, ...)

Dates	Population municipale	Population totale
01.01.2021	1 023	1 054
01.01.2020	1 043	1 072
01.01.2019	1 050	1 080
01.01.2018	1 057	1 087
01.01.2017	1 065	1 091
01.01.2016	1 064	1 090

La détermination des populations et le recensement des logements est indispensable pour les communes, puisqu'ils servent à déterminer le montant de certaines dotations et notamment la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement). Ainsi 1 résidence secondaire est comptabilisée pour 1 habitant dans le calcul de la DGF soit 1 533 habitants pour l'année 2020.



REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

Arrêté préfectoral N° 12-2021-01-07-006 en date du 07 janvier 2021 fixe la réglementation applicable aux feux de plein air.

ROUGE : interdit

JAUNE : Autorisé sous conditions

VERT : Libre

Type de résidus végétaux Type de feu	Conditions générales D'interdiction	Distance inférieure A 200 m des ENC		Distance supérieure à 200 m des ENC	
		01/03 au 30/04	01/10 au 28/02 01/05 au 15/06	01/03 au 30/04	01/10 AU 28/02 01/05 au 15/06
Déchets biodégradables de jardins et de parcs					
Déchets verts des professionnels					
Résidus de céréales, oléagineux, protéagineux					
Résidus de chanvre, lin antécédents culturaux, cultures potagères, semences de graminées		Déclaration mairie	Déclaration mairie		
Autres résidus végétaux agricoles		Déclaration mairie	Déclaration mairie		
OGM présentant un danger pour la santé publique ou l'environnement		Autorisation admin	Autorisation admin	Autorisation admin	Autorisation admin
Végétaux parasités par des organismes nuisibles		Autorisation admin	Autorisation admin	Autorisation admin	Autorisation admin
Espèces exotiques envahissantes		Déclaration Mairie	Déclaration Mairie	Déclaration mairie	Déclaration mairie
Produits végétaux issus de la gestion forestière		Déclaration Mairie	Déclaration Mairie	Sans objet	Sans objet
Résidus issus des obligations légales de débroussaillage		Déclaration Mairie	Déclaration Mairie	Sans objet	Sans objet
Ecobuage		Déclaration Mairie	Déclaration mairie	Sans objet	Sans objet
Brûlage dirigé					
Feux de chantier					
Feux de cuisson et de loisirs sur les terrains bâtis privés					
Feux de cuisson et de loisirs dans les campings, aires de loisirs, aires d'accueil et résidences de vacances					
Feux de cuisson et de loisirs dans les autres espaces					
Feux publics			Autorisation mairie	Autorisation mairie	
Artifices et divertissement			Autorisation mairie	Autorisation mairie	
Lanternes célestes					



Le mot du Président

Notre mandat démarre dans le contexte très difficile de la crise sanitaire de la Covid 19. Malgré la morosité actuelle, l'avenir n'est jamais totalement écrit et notre devoir est de rester mobilisé pour poursuivre nos objectifs.

En effet, depuis sa création en 2001, les valeurs de solidarité et de coopération sont les fondements même de notre intercommunalité. Au cours du dernier mandat, la communauté de communes a élargi ses compétences à travers notamment la politique sociale pour toutes les générations, la planification, le tourisme, la gemapi...

Au fil des ans, beaucoup de partenaires, d'acteurs économiques, institutionnels, associatifs ont été fédérés autour de projets de plus en plus nombreux, déployés au bénéfice de toutes les communes et habitants du Lévezou.

Sur la commune de SALLES CURAN, au-delà des compétences récurrentes, ces actions se sont concrétisées par le financement de projets d'équipement tel que Grenier de Monsieur, l'accessibilité de la mairie, l'aménagement de l'aire de camping-cars et des travaux divers...

Cette dynamique reste le cœur de notre action, concrète et collective, telle que je souhaite la reconduire pour ce nouveau mandat. Néanmoins, sa mise en œuvre s'avère plus périlleuse que par le passé car l'Etat s'est clairement désengagé de notre collectivité locale (la baisse de soutien de l'Etat est d'environ 75% depuis 2014). Sans l'importance des ressources propres que nous possédons, et pour lesquelles la commune de SALLES CURAN a pleinement contribué, une petite communauté de communes comme la nôtre ne serait pas en mesure de faire face à cette baisse.

Aussi, nous travaillons déjà à des projets innovants générateurs de nouvelles ressources externes. Il conviendra aussi d'être encore plus efficient dans nos compétences traditionnelles.

Ces conditions permettront de porter des projets structurants sur la communauté de communes avec notamment l'espace aquatique intercommunal, seuls types de projets permettant à nos territoires ruraux, et au Lévezou en particulier, d'avoir un avenir prometteur dans un monde qui bouge extrêmement vite.

Par ailleurs le contrat Bourg Centre qui vise à favoriser le développement et l'attractivité de la commune s'articule avec les orientations du SCOT du Lévezou porté par le PETR ainsi qu'avec le PLUI prescrit par la Communauté de Communes et ses communes membres.

Alexis CANITROT

Accueil petite enfance sur le Lévézou

-Relais Assistantes maternelles :

* organise des matinées d'éveil : des espaces ludiques, de rencontre et d'échanges pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistante maternelle agréée, parents, grands-parents)

*reçoit sur rendez-vous pour la recherche d'un mode de garde, la liste des assistantes maternelles agréées, de l'information pour les parents employeurs et les assistantes maternelles agréées.

Service gratuit : 34 Avenue de Rodez 12290 PONT DE SALARS

05 65 62 16 61 - ramlevezou@gmail.com

<https://site.google.com/view/ramlevezou/accueil>

- Micro-crèches du Lévézou :

« Les Abeilles » SALLES-CURAN 09 66 95 72 91

microcreche.sallescuran@gmail.com

« Les Coccinelles » PONT-de-SALARS 05 65 42 30 46

microcreche.pontdesalars@gmail.com

« Les Libellules » FLAVIN 05 65 71 83 58

microcreche.flavin@gmail.com

Ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil des enfants de 2 mois et demi à 6 ans

Agrément de 10 places pour chaque structure

Les équipes sont composées :

- D'éducatrice de jeunes enfants
- D'auxiliaire de puériculture
- De personnes titulaires du CAP petite enfance

3 Modes d'accueil :

- Régulier
- Occasionnel
- D'urgence



Transport à la demande

Vous habitez sur la commune De :	Vous souhaitez Vous rendre à :	Quels jours ?	Arrivé à destination	Retour	Aller simple	Aller retour
Villefranche, Alrance, Arvieu	RODEZ	Mardi	9H00	12H00	6.95 €	10.65€
Arvieu	CASSAGNES	Vendredi	9H00	12H00	4.90 €	8.55 €

Arviu, Alrance	REQUISTA VILLEFRANCHE	2 ^{ème} jeudi	9H00	12H00	4.10 €	7.75 €
		4 ^{ème} jeudi	9H00	12H00	4.10 €	7.75 €
Salles-Curan, Curan	MILLAU	Vendredi	9H00	12H15	6.95 €	10.65€
Arviu, Canet de Salars	PONT DE SALARS	3 ^{ème} jeudi	9H00	12H00	4.10 €	7.75 €
Salles-Curan, Canet de Salars	RODEZ	Mardi	9H00	12H00	6.95 €	10.65€

Qui contacter ? Voyages GONDRAN 05 65 46 23 31

Point Info Seniors : ACCUEILLIR – INFORMER – ORIENTER – ACCOMPAGNER – ANIMER

Un guichet unique de proximité dédié aux séniors, à leur entourage et aux professionnels

Informations sur :

- Le maintien à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation ...
- Les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, foyer logements, résidences pour personnes âgées autonomes, EHPAD...
- Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- Les démarches administratives
- L'accès aux droits
- Les financements possible

Actions de prévention et d'animation :

- Réunions d'information : santé, hygiène de vie, sécurité, ...
- Ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir ...
- Groupe d'échange et d'information en direction des aidants

Accueil physique et téléphonique :

Des permanences ont lieu sur tout le territoire

06 75 73 33 57 / 06 75 73 42 03

Permanences Habitat :

[Vous recherchez des informations sur les aides possibles concernant la rénovation de votre bien immobilier ?](#)

Cette permanence permet d'orienter sur les choix techniques et les conditions d'octroi des aides financières par les différents organismes (ANAH, Caisses de retraite, Région, Département, Crédit immobilier, etc.).

Sont concernés (sous conditions) tous les travaux concernant les économies d'énergie, l'adaptation au vieillissement et/ou au handicap et la lutte contre l'habitat dégradé.

OCTEHA reçoit le 3^{ème} jeudi du mois en alternance à VEZINS ou à SALLES-CURAN à partir de 11 H Rendez-vous 05 65 73 65 76
SALLES-CURAN (Février -avril – juin – août – octobre – décembre)

Attractivité et Développement local :

Vous êtes porteur de projet ?

La communauté de communes Lévézou-Pareloup propose un **programme d'accompagnement** et **d'aide aux entreprises** de son territoire.

Ce dispositif, à la fois souple et adapté, permet d'attribuer des subventions, sous réserve d'éligibilité, afin de contribuer au maintien et à la création d'emploi.

De plus, un dispositif d'aide financière défini en relation avec la Région Occitanie pour ancrer durablement l'emploi sur le Lévézou et soutenir l'investissement immobilier des entreprises, des commerces et des artisans.

Contact : Cathy Terral au 05 65 58 19 84 developpement@levevou-pareloup.fr

Des projets structurants :

- Aménagement de la zone d'activité de Villefranche-de-Panat
- Zone d'activité de la Glène
- Zone d'Activité Numérique d'Arviou
- Centre aquatique de Salles-Curan : les études arrivent à leur terme, le projet est bien défini, l'équipe de maîtrise d'œuvre sera prochainement retenue. Les travaux devraient débuter en 2023. Les demandes de financement sont en cours.





Agence postale :

Ouverte du lundi au samedi de 10 h à 12h30

Déchetterie :

Horaires d'ouverture : Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h

Distribution de sacs poubelles noirs et jaunes 2 fois par an. Les dates sont communiquées par affichage et parution dans la presse.

Mairie :

Secrétariat ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12 h

Et du lundi au jeudi de 13h30 à 17 h

Pour le renouvellement de vos pièces d'identité, merci de prendre rendez-vous 05 65 46 35 21

Permanences des adjointes : le 1^{er} samedi du mois (jour de foire) de 10H à 12H en Mairie

Payer en ligne en toute sécurité



Titres Payables sur Internet

Avec TIPI, je règle en ligne !

Pour l'ensemble de ses créances, la Commune de SALLES-CURAN vous informe que vous pouvez payer en ligne.

1 – Connectez-vous sur www.tipi.budget.gouv.fr

2 – Saisissez les renseignements demandés

3 – Vérifiez et validez les informations

4 – Sur la page de paiement sécurisée, indiquez les références de votre carte bancaire puis validez
Votre facture est réglée

Assistante sociale :

Elles reçoivent sur rendez-vous à la Maison de Santé.

Tel Maison des Solidarités Départementales : 05 65 76 52 80

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



LA VIE DE NOTRE SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

Une année 2020 très difficile pour tous le monde. Pas d'assemblée générale, pas de repas des propriétaires, pas de Quine, Pas de moment de convivialité dans notre maison de chasse,

Nous commencerons le bilan de l'année écoulée en rendant hommage aux anciens chasseurs décédés cette année et tout particulièrement à Alain FAU.



Le début du chantier

Alain a toujours été un bénévole très actif et apprécié dans notre association, sa discrétion et ses attentions envers nous tous étaient unanimement reconnues. Nous citerons en exemple quelques réalisations dont il a pu être fier.

la construction du parc à lapin et surtout l'aménagement intérieur de la maison de la chasse ou avec une petite équipe ils ont entrepris de mettre à disposition des chasseurs un magnifique lieu de convivialité.



La reconnaissance du travail accompli.

Merci à Alain et à l'équipe.

Cette saison ou les moments de rencontre sont rares, la chasse a été une échappatoire pour nous, surtout pour les chasseurs de gros gibiers.

La présence sur notre territoire de sangliers, chevreuils, cerfs permettent d'avoir une bonne saison de chasse.

Le lièvre après des années de gestion rigoureuse par notre association voit sa population augmenter preuve en est : des prélèvements en hausse pour un même nombre de jours de chasse.

Les migrateurs, privé de chasse en novembre le meilleur mois sur le Levézou, nous n'avons pas de retours fiables.

Les différents lâchers de faisans et perdrix ont eu lieu comme les saisons précédentes.

Un mot sur l'évolution de notre association, plusieurs propriétaires ont adhéré en gros ou en petit gibier. Lors des rassemblements nous remarquons un nombre important de jeunes chasseurs. Je le répète souvent mais nous avons tout dans notre association pour un bel avenir de la chasse localement.

Espérons que 2021 permettra de retrouver de la convivialité et que ajouté à la bonne ambiance de cette saison nous ayons une année nouvelle agréable pour tous.

Merci à tous les bénévoles et aux participants.

Les chasseurs de Salles Curan vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2021.



COLLEGE

des MONTS et LACS



L'année 2020 avait si bien débutée...

Voyage scolaire des 6^{ème} et 5^{ème} à CAUTERET du 20 au 24 janvier 2020.
Leçons de ski, dépaysements et rigolades garantis !



Stage d'improvisation théâtrale avec Olivier ROYER, toujours un grand moment !



Liaison CM2/6^{ème} (cycle3), travail en commun dans diverses activités



Puis le vendredi 13 mars 2020 survint et, avec la covid 19, la fermeture de tous les établissements scolaires...

Paroles d'élèves

« Au début, s'était super ! Plus d'école, on était chez nous et on avait l'impression d'être en grandes vacances. Très vite, les enseignants nous ont « rattrapés » et il a fallu continuer les cours et apprendre « à distance ».

« Les actualités étaient assez angoissantes et je ne pouvais plus voir mes grands parents adorés ; quelle tristesse ! »

Mai et Juin 2020 : un protocole sanitaire strict et contraignant mais OUF ! la reprise des cours en présentiel

« Le masque à devoir porter tout le temps, c'est vraiment insupportable, en plus il fait chaud ! Mais je suis si contente de retrouver mes camarades, mes enseignants et une vie presque normale»

« La bataille contre ce virus n'est pas gagné mais c'est bien de retrouver les copains. Par contre se laver les mains tout le temps, c'est pénible ! »

Basé sur le contrôle continu, le Diplôme National du Brevet (DNB) des collèges avec 100% de réussite pour les élèves de 3^{ème} du collège des Monts et Lacs.

Même confinés, vous avez continué à travailler avec sérieux ;
FELICITATIONS !



Visite au musée de Salles Curan de la magnifique exposition photos sur la vie dans nos bourgades au XX^{ième} siècle. Des jeunes passionnés par l'histoire de leurs villages ; certains d'entre eux ont retrouvé les noms et quelques fois des photos de leurs aïeuls et aïeules.



Deux grandes dames qui elles aussi ont fait l'histoire (à leur manière ☺), font valoir leurs droits à la retraite fin août 2020. Des années au service de l'éducation et de la formation des jeunes : « chapeau bas » Mesdames !



Septembre 2020 : une rentrée des classes aussi bizarre que la sortie de juin...



Sensibilisation au handicap



Les défis :

Association ELA (vaincre la mucoviscidose) et la confection de « ZOMBIES FINGERS »

Les lauréates



Décembre 2020 : Même masqué, vouloir à tout prix conserver l'esprit de Noël en lui donnant encore plus de sens que d'ordinaire



Afin de conserver l'esprit de Noël si cher au cœur de l'établissement et puisque la traditionnelle célébration ne pouvait avoir lieu cette année pour cause de COVID, chaque collégien a préparé un petit cadeau pour un écolier et chaque écolier s'est appliqué à faire un joli dessin pour remercier le « collégien parrain ». Des centaines d'étoiles se sont allumées dans les yeux des petits écoliers, mais aussi de l'étonnement, de la joie, de l'émerveillement face à ces grands ados qui arrivaient, les bras chargés de cadeaux, qu'ils avaient préparés avec beaucoup de sérieux et de bienveillance pour leur «écolier filleul ».



La communauté éducative de l'ENSEMBLE SCOLAIRE DES MONTS ET LACS vous présente ses meilleurs vœux pour 2021. Puisse cette nouvelle année, nous permettre de voir à nouveau les beaux sourires de nos jeunes...

L'association des Amis d'Eugène Viala et du Lévezou rayonne malgré tout !

C'est une équipe pleine d'allant qui voulait affronter l'été 2020 avec un beau programme d'animations diverses. Et c'est avec le même enthousiasme qu'elle avait préparé le n° 20 du journal « **Murmures de notre terre** ». Mais voilà qu'un intrus appelé Coronavirus est venu s'installer partout où on n'en voulait pas, et c'est masqués et désinfectés qu'il a fallu se rencontrer, en petits comités, presque en catimini.

Le musée :

Toutefois, le musée Eugène Viala, premier musée dans l'histoire de Salles-Curan, ouvert tout l'été, a accueilli bon nombre de visiteurs locaux et de vacanciers, friands de culture régionale. Il abritait cette année les aquarelles de Viala, moins connues que ses gravures, mais pleines de charme, de limpidité, de tons pastels. Des paysages lévezins, des moulins, des ruisseaux, des ponts de pierres, les landes de bruyère si chères au poète, des mares, des clochers dans la brume et même des lacs de montagne que Viala avait découverts lors de ses voyages. Autant de tableaux qui lèvent le voile sur son caractère mélancolique de poète et rejoignent ses vers parus dans le livret « **Loin des foules** » ou ses récits en prose parus dans « **Paysages** ».

« Plus je le lis, plus je l'observe, et plus je l'aime ! » s'exclamait un jour une visiteuse en promenant son regard sur les tableaux accrochés aux cimaises.

La municipalité, consciente de l'intérêt de développer la culture, aide énormément l'association qui lui en est reconnaissante, et les directeurs des musées Fenaille et Denys Puech ont contacté son président Serge-Charles Bories pour projeter de futures rencontres. Cette démarche confirme le fait constaté depuis quelques temps : il existe une forte demande d'ouverture pour toutes les médiations conduisant vers les œuvres artistiques et leurs supports : littérature, peinture, poésie, musique, théâtre... Les privations actuelles dues à la pandémie ont accru la valeur attachée à cette nourriture de l'esprit dont nous avons tant besoin. C'est un effet positif de ce virus maléfique, car la privation et le manque créent et augmentent la valeur des choses, selon cette règle qui dit que *« la valeur marginale d'un verre d'eau n'est pas la même pour celui qui meurt de soif dans le désert et pour celui qui a de l'eau à profusion ! »*

Les projets enfouis :

Quelques manifestations étaient prévues et n'ont pu se réaliser : une chorale toulousaine, la sortie foraine de la Société des lettres, des arts et des sciences de l'Aveyron que l'on devait accueillir à Salles-Curan, et deux conférences, une sur Raymond IV par Henri Temple, universitaire, et une sur Eugène Viala par Serge-Charles Bories, notre président.

Le journal :

Toutefois, le journal **Murmures de notre terre** n'a pas été impacté par la pandémie et bon nombre de chroniqueurs, du plus modeste au plus cultivé, du simple observateur au chercheur ou à l'universitaire, nous ont envoyé leurs textes : études sur les écrits de Viala,

sur le patrimoine local, sur le vitrail le plus ancien de la Collégiale sur des personnalités rouergates illustres, anecdotes locales, artistes et poètes de chez nous, lectures, recettes gourmandes, rayonnement de l'association à l'extérieur.

Illustré de photos et de documents, ce journal riche d'informations variées est disponible au magasin tabac/presse Chez Christine, à la Maison du Livre à Rodez ou auprès des membres de l'association.

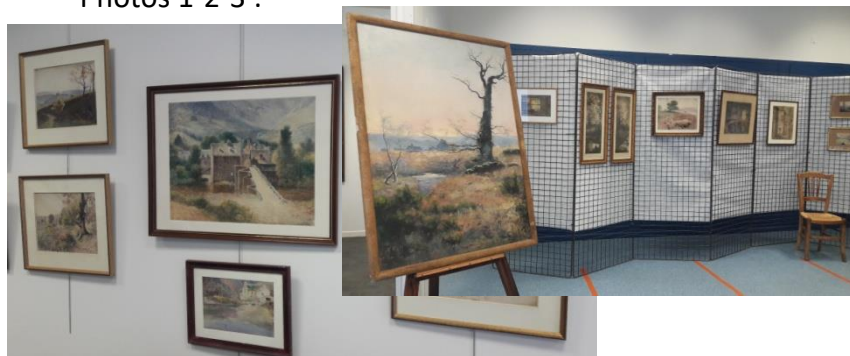
Les espoirs :

Lors de l'inauguration du musée Eugène Viala le 3 août 2019 dans la rue du Château, une exposition de photos anciennes retraçait 100 ans de la vie de la commune de Salles-Curan. On pouvait aussi y découvrir des photos de la famille Viala prises par l'artiste. Cette exposition, menée de main de maître par Claudie Bousquet qui avait passé des heures et des journées à collecter les photos dans des familles du Lévezou, a eu un tel succès auprès de la population que l'on ne cesse de nous la réclamer à nouveau. Elle s'enrichissait jour après jour de détails, d'anecdotes que les visiteurs nous rapportaient. Les photos d'antan ont passionné les jeunes publics des écoles locales venus visiter l'exposition accompagnés de leurs enseignants Nous pensons donc la renouveler.

Quelques auteurs locaux sont venus procéder à des séances de dédicaces, le samedi matin à l'heure du marché, devant le musée. Cette agréable opération sera renouvelée avec d'autres écrivains l'été prochain.

Les rencontres qui n'ont pu se faire à cause du confinement, concerts, conférences, sorties amicales, vont peut-être enfin se réaliser. Quant au journal, les idées d'articles sont lancées, les plumes prêtes à plonger dans les encriers... certains auteurs sont déjà au travail, alors, rendez-vous dès juin 2021 !

Photos 1-2-3 :



l'exposition des aquarelles de Viala a attiré un public nombreux, tous âges confondus

Photo 4 : séance de dédicace d'auteurs locaux, les jours du marché, l'été devant le musée



« Tourelles et Colombages »

Cette année encore, l'Association « Tourelles et Colombages » a ouvert ses portes en proposant une visite au pays des chevaliers et des gentes dames.

La maquette « une ville au Moyen-âge » a accueilli de nombreux visiteurs.

Qu'ils soient de par chez nous ou des départements limitrophes ou encore de beaucoup plus loin comme l'Italie, les visiteurs ont beaucoup apprécié ce voyage dans le temps.

Malheureusement, vu les circonstances sanitaires, le coin destiné aux jeux et aux déguisements pour les enfants n'a pu être ouvert. Heureusement la chasse aux intrus a éveillé la curiosité des petits comme des grands.

Mais, toujours de beaux échanges et de très belles rencontres.

Activités de l'Association au fil des mois...



Pendant les deux mois d'été, les lundis et vendredis après-midi, dans les locaux de l'ancien presbytère, **des ateliers créatifs** ont été proposés aux enfants et aux adultes. Le nombre de participants étant cette année limité à 4 seulement à chaque atelier. Nous avons eu le plaisir de recevoir une cinquantaine d'enfants cet été encore.

Boîtes à trésors, accroche-rêves, constructions en bois, maisons, moulins, épées et boucliers... Toujours de très

belles réalisations que les créateurs étaient fiers de reprendre à la maison après 3 heures d'effort et un goûter bien mérité.

- En juillet et août, à la demande de l'Office de Tourisme, **des visites guidées du village** d'une heure environ ont été proposées les lundis matin. Gérald Sobotta et Yves Coupé se sont fait un plaisir de raconter Salles-Curan et son histoire aux touristes curieux de mieux connaître le village ou de le découvrir.

Le dimanche 9 août, **le vide grenier** a changé de mains. L'association « Tourelles et Colombages » en partenariat avec « les Sapins Argentés » ont succédé à l'association « Renouveau du Bourg Ancien » pour l'organisation de la manifestation. Une cinquantaine d'exposants se sont installés place de la Mairie et rue du Château dans le respect des normes sanitaires demandées : espacement entre les étals, masques et gel obligatoires, pas de véhicules...



Franc succès pour cette chaude journée dont les recettes correspondant aux prix des stands ont été intégralement reversées à l'Association « Territoires solidaires d'Avenir » pour l'opération « 1000 mercis » projet soutenu par la Municipalité et qui a pour vocation d'offrir des vacances solidaires aux auxiliaires de vie et aux personnels soignants

- Les 15 et 16 août, **le 5e salon estival des « Passions et Talents »** a pu ouvrir ses portes grâce à l'aval de la mairie et une salle des fêtes assez spacieuse pour que les demandes sanitaires indispensables soient respectées. Une quinzaine d'exposants ont répondu présents et ont offert aux visiteurs un joli florilège de créations variées et de très grande qualité. De nombreux savoir-faire, de belles rencontres ont permis de riches échanges entre le public et les artistes et ont fait de ces deux jours une sympathique et chaleureuse rencontre au service de l'Art.
- Pour finir l'année, le marché de Noël ne pouvant avoir lieu, « Tourelles et Colombages » a embarqué dans un nouveau projet les « Sapins Argentés ».

Confectionner couronnes et présentations florales afin de proposer **une « vente de Noël »** au profit de l'opération « 1000 mercis ».

Pendant plusieurs lundis des petites mains des deux associations se sont retrouvées pour assembler, composer, décorer et faire naître de très belles créations.

Dans la salle du Conseil, amicalement prêtée par la Municipalité, plus de 60 couronnes, une vingtaine de présentations florales et de la déco ont pu être exposées donnant au lieu un air de fête chaleureux pour accueillir les nombreux visiteurs.

Après trois samedis matin de vente, c'est avec beaucoup de satisfaction que les comptes ont été faits.

Plus de 1700 euros ont pu être récoltés grâce à la participation d'un très grand nombre d'acheteurs soutenant ainsi le projet initial. Merci à tous.



L'Association est particulièrement heureuse du partenariat avec les « Sapins Argentés » et la Municipalité. Ceci a permis d'allier les énergies et les compétences de chacun pour mener à bien le projet solidaire qui leur tenait à cœur cette année si singulière.

Association « Tourelles et Colombages » contacts Brigitte et Yves Coupé 06 64 77 61 82

Une année bien particulière à l'école des Monts et Lacs

Tout avait plutôt bien commencé en cette année 2020....

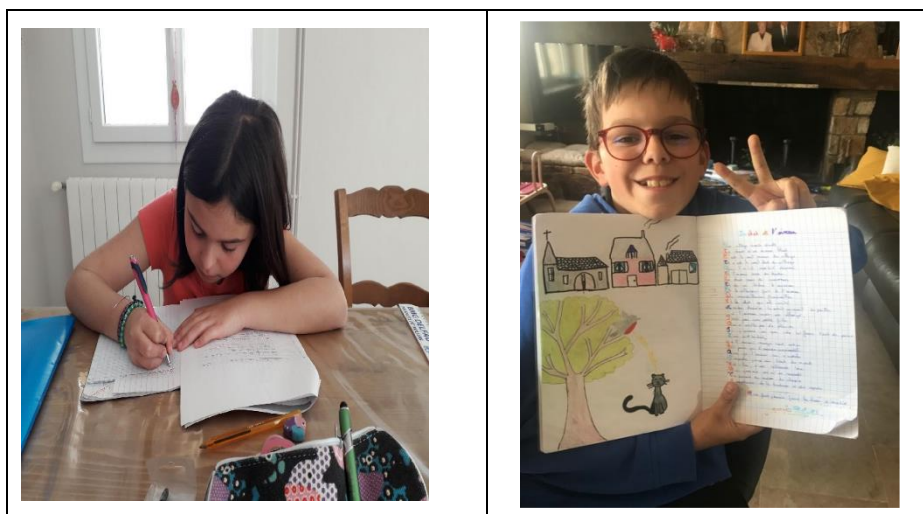
Des projets plein les cartables, des cris joyeux sur la cour de récréation, de belles couronnes des rois pour offrir à nos amis papis et mamies du foyer logement, la Camargue à visiter pendant une semaine au cours d'une classe découverte...

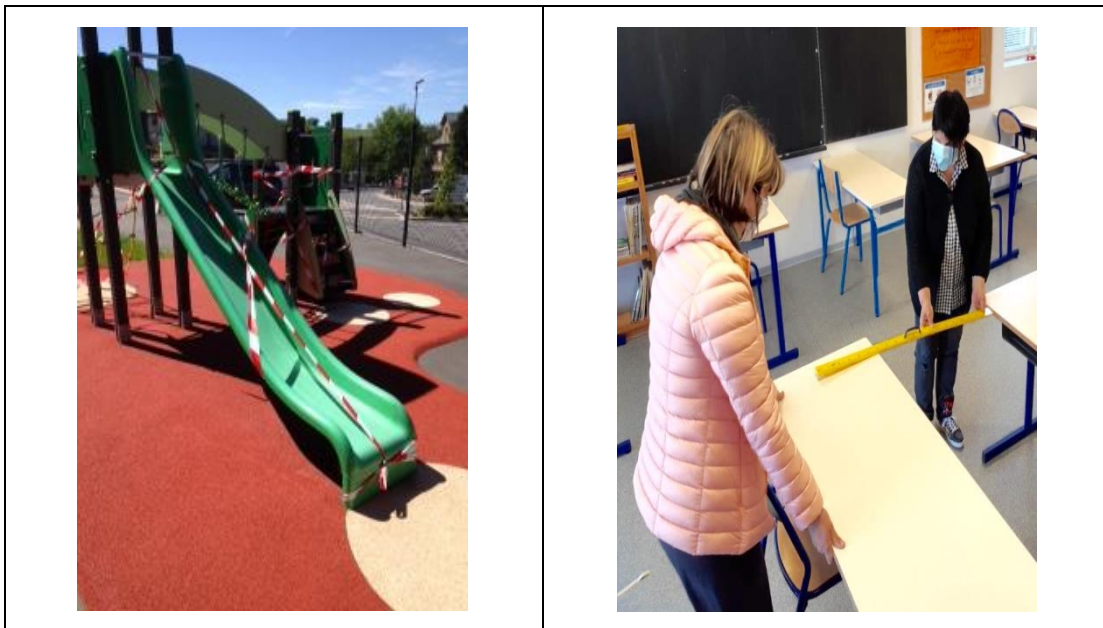
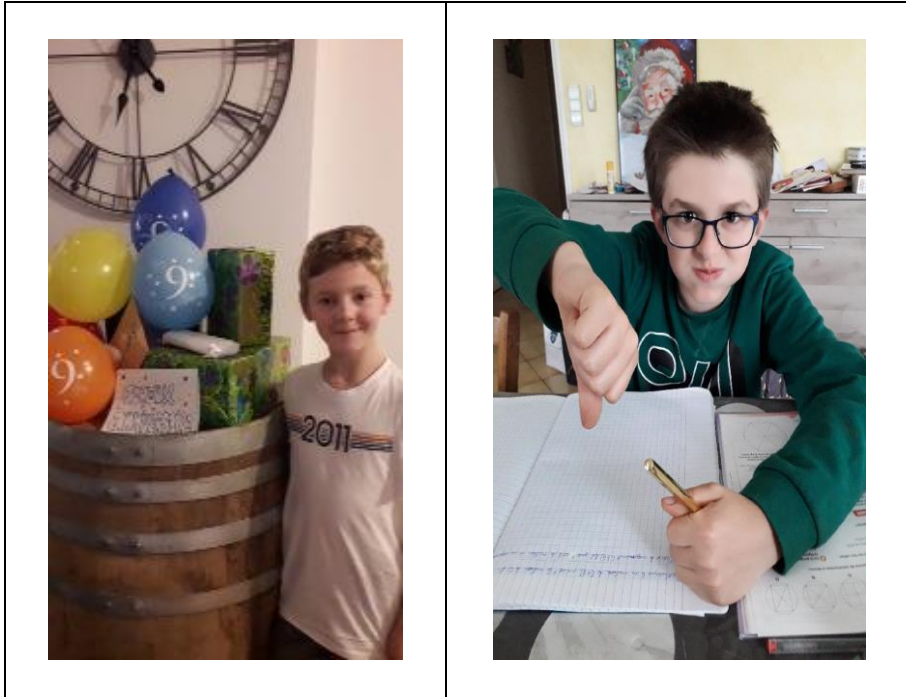
On entendait bien de loin- de très très loin- en Chine, parler d'un certain coronavirus mais qui aurait pu penser au mois de janvier que quelques semaines plus tard, notre vie quotidienne allait être bouleversée de cette façon ?

Qui aurait pu imaginer ne serait-ce qu'une seconde, qu'on ne pourrait plus aller à l'école ? Plus voir les copains ? Ne plus rendre visite à papi ou mamie ?

Et qu'en revenant à l'école, il faudrait porter un masque, ne plus se mettre à côté, ne plus se faire la bise pour fêter son anniversaire et tant d'autres choses encore.....

Les petits écoliers des Monts et Lacs se sont montrés-et se montrent encore- exemplaires, raisonnables et respectueux pendant cette période. Ces photos montrent donc quelques moments de leur vie de « confinés » puis de « déconfinés »





Pour exprimer leurs émotions et remettre des couleurs dans leur vie, ils participent chaque semaine à des ateliers yoga menés par la douce Céline. C'est le projet d'école de cette année si particulière.



Pour remplacer la célébration de Noël, les collégiens ont offert un cadeau aux petits écoliers et en retour ont eu un beau dessin. C'était un moment de partage intense et magnifique....



Enfin, pour les remercier d'être aussi courageux, le père Noël est venu les combler de cadeaux.



Merci à l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Monts et Lacs ainsi qu'à la mairie pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année 2021 !



ADMR PARELOUP-MONTS DU LÉVÉZOU:

L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE

A l'ADMR de Pareloup-Monts du Lévézou : des vœux optimistes... illusoires !

Le samedi 11 janvier 2020, à la salle des Arcades de la mairie de Vezins, lors de la présentation des vœux et du partage de la galette des rois, personne au sein du Conseil d'Administration et des salariées ne se doutait que 2 mois après, nous aurions à vivre un confinement strict au sein de notre pays.

L'optimisme y était encore de mise et c'est pourquoi, Mme Caussignac, Présidente, espérait une année positive dans la continuité des jours heureux de 2019 : repas de l'ADMR, Goûter spectacle de la Rentrée avec les Vamps du Ségala...

Après ses propos, c'était le moment du partage de la galette des rois pendant lequel les conversations se prolongèrent autour d'un verre de cidre. A l'issue de ce beau et chaleureux moment, rois et reines et invités étaient repartis pleins de forces nouvelles pour une bonne et heureuse année 2020.



TRAVAILLER ET VIVRE AVEC LA COVID 19

Le Premier confinement

Le 17 mars, la France est totalement confinée ! Quelles conséquences pour nos services ??? C'est seulement la veille, que nous recevons des directives strictes à appliquer ; à savoir **définir les publics** les plus fragiles, isolés ou en situation complexe et prévenir tous nos clients de ce nouveau fonctionnement.

A ceci s'ajoute les **nouvelles habitudes de travail** que nos intervenantes doivent acquérir : port du masque obligatoire, friction des mains avec gel hydro-alcoolique, distanciation physique et attestation dérogatoire de déplacements signée par l'employeur.

Travail pour certaines mais également pour celles qui le souhaitent, arrêt du travail pour garde d'enfants ou pour raisons pathologiques possibles. **Pour toutes, maintien de leur salaire en totalité ! Le service Portage repas a, quant à lui, été maintenu** dans sa totalité permettant dans ce cas aux personnes dont le service aide à domicile avait été interrompu d'avoir au moins une visite dans la semaine

Enfin, fermeture des Maisons des Services. Le personnel administratif est désormais soumis à ce mot qui est passé dans le langage courant : le **télétravail** !!!!

Morceaux choisis du ressenti du personnel intervenant

« Il faut apprendre à travailler différemment : nous devons communiquer avec le bureau qui est à la fois présent par téléphone et absent puisqu'il est fermé.

Quant aux personnes aidées, il leur est très difficile de nous voir arriver avec un masque sur le visage car elles ont du mal à nous reconnaître.

Pour celles malentendantes, elles ne peuvent plus lire sur nos lèvres. Nous pouvons juste leur offrir un sourire avec les yeux »

A partir du 11 mai ! Déconfinement !

Les choses redeviennent à peu près normales excepté le maintien du port du masque et de tous les gestes barrières lors des interventions. Chacun en a désormais, plus ou moins, l'habitude...

En revanche, la peur continue malgré tout à s'immiscer dans nos vies puisque nous ne pouvons pas reprendre toutes nos interventions à la demande de clients réticents.

Le bureau, quant à lui, reprend son fonctionnement avec certaines contraintes de prise de rendez-vous préalable, port du masque obligatoire et installation d'un hygiaphone.

C'est dans ces conditions que l'été passe, porteur d'espoir pour une rentrée plus sereine...

Couvre-feu et nouveau confinement

Couvre-feu ! Ce mot que l'on croyait désuet depuis la Seconde Guerre Mondiale refait son apparition ! Nos intervenantes doivent, autant que faire se peut, avoir réintégré leur foyer avant 20h ou se munir d'une attestation dérogatoire spéciale.

Malgré tout, dès le 30 octobre, l'ensemble du pays est à nouveau confiné et de nouvelles recommandations s'appliquent :

- Maintien des activités « Aide à Domicile » auprès de tous les clients à qui nous demandons désormais de porter également le masque lors de la présence des aides à domicile
- Les Maisons des Services restent ouvertes en maintenant le protocole établi précédemment.

DMR
Depuis le début de la pandémie, les prestations ADMR d'aide et d'accompagnement à domicile sont effectuées dans le respect des règles strictes d'hygiène assurant une sécurité absolue pour les personnes aidées et les salariés.

INFORMATION AUX CLIENTS

Tous nos salariés sont régulièrement sensibilisés sur les règles d'hygiène à appliquer. Le port du masque chirurgical est obligatoire pour les aides à domicile qui interviennent à votre domicile. Conformément aux recommandations du 1er Ministre, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie et du Conseil Départemental de l'Aveyron, nous vous demandons de porter, vous aussi, un masque en présence des aides à domicile.

Mon Aide à Domicile me protège!
Je protège mon Aide à Domicile !

Porteur du COVID 19 avec ou sans symptômes

Personne contact (aides à domicile, enfants, petits enfants, voisins,...)

PROBABILITE DE CONTAGION 70%

PROBABILITE DE CONTAGION 5%

PROBABILITE DE CONTAGION 1,5%

J'aère mon logement avant et après chaque visite (aides à domicile, enfants, petits enfants, voisins)

Ensemble, on est plus fort !!!

Pendant cette période de crise sanitaire, **Le Conseil Départemental de l'Aveyron** a été à nos côtés tant en apportant les équipements de protection individuel (masques, gel hydro-alcoolique..) qui faisaient cruellement défaut qu'en ayant un lien permanent avec les directeurs par la mise en place de cellule de coordination. Qu'il en soit ici remercié.

A ce jour demeurent encore plusieurs interrogations quant à l'avenir et tous les protocoles sanitaires restent appliqués.

Assemblée Générale : bilan de l'année 2019

L'Assemblée Générale habituellement programmée au mois de mai s'est finalement tenue à la salle des fêtes de Salles-Curan le lundi 7 septembre 2020 dans les conditions sanitaires liées à la Covid 19. Malgré ces contraintes particulières, c'est une belle assistance de quarante personnes qui est venue, ainsi que les élus locaux ou leurs représentants. Madame Monique Caussignac, présidente de l'Association a ouvert cette Assemblée Générale en soulignant que les bénéficiaires n'avaient pas été invités afin de limiter le nombre de participants et en remerciant les aides à domicile et les bénévoles de leur présence.

Dans son introduction, elle a expliqué que l'année 2019 avait été une année difficile à cause du manque de personnel d'intervention et se prolonge en 2020 en raison de la situation sanitaire. En effet, l'ADMR a été en première ligne dans la lutte contre la Covid 19, tout comme le personnel soignant.

Bilan de l'activité de l'année 2019 de l'ADMR de Pareloup-Monts du Lévézou : 18 salariées ont travaillé au profit de **149 personnes âgées et handicapées et de 28 familles** ; 21 personnes ont été bénéficiaires du service de portage des repas et **3 791 repas ont été servis**. Ce qui représente **14 432 heures de prestations** à domicile, **57 208 kilomètres parcourus** et **338 145€ investis dans l'économie locale**. Ainsi, l'activité 2019 a pu être maintenue grâce à une politique volontariste tournée vers la continuité et la qualité du service.

L'année 2020 étant une année électorale, elle a vu l'ensemble des administrateurs éligibles reconduits à leur poste. Le premier collège des bénévoles sera composé de 18 membres. Le second collège (salariées) a, quant à lui, également renouvelé ses 3 représentantes

Avant de clôturer la séance, elle donna la parole aux représentants de toutes les communes qui exprimèrent leur satisfaction au regard des services rendus par l'ADMR aux personnes les plus fragiles, dans des conditions rendues difficiles par la situation actuelle.

C'est avec un dernier mot de remerciement adressé à tous que la présidente clôtura la séance en regrettant de ne pas pouvoir partager le verre de l'amitié habituel.



Noël à l'ADMR : des cadeaux bien mérités

En cette fin d'année si particulière, l'ADMR de Pareloup-Monts du Lézérou n'a pas renoncé à la traditionnelle remise de cadeaux à ses bénéficiaires, ses salariées et à ses bénévoles. Les bénéficiaires et les bénévoles ont reçu un sac cadeau garni, floqué au nom de l'association et portant le logo de « L'ADMR, pour tous, toute la vie, partout ». Le Père Noël est aussi passé pour les salariées qui ont trouvé sous le sapin, un chèque-cadeau à faire valoir chez un commerçant local de leur choix, une blouse ou un tablier-chasuble.

Ces cadeaux restent bien modestes pour récompenser leurs efforts, ainsi que ceux des membres du bureau qui ont su surmonter les contraintes et les charges supplémentaires générées par la crise sanitaire.

L'année 2020 a été une année difficile, mais, grâce aux efforts et à la bonne volonté de toutes et de tous, l'ADMR de Pareloup-Monts du Lézérou n'a pas baissé les bras et a su s'adapter. Elle continuera à le faire avec le soutien des communes qui sont solidaires de ce service à la personne et très attachées au maintien à domicile des habitants du territoire.



***En 2021, nous
pour vous aider et***

***serons toujours là
être à vous écoute,***

avec l'espoir que cette nouvelle année apporte des jours meilleurs. Qu'elle permette à tous de vivre sereinement en ayant retrouvé nos sourires sans masques et avec, à nouveau, nos gestes de tendresse et de cordialité partagés

Bonne et Heureuse Année !!!!



Heures d'ouverture des 2 bureaux de l'ADMR :

Bureau de SALLES-CURAN : lundi et vendredi de 13h30 à 17h00 et le mardi de 9h30-12h30 et 13h30-17h00

Bureau de VEZINS : lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

tel : 05.65.78.42.60

e-mail pour les 2 associations :
sallescuran@fede12.admr.org

web : www.admr.org

Association des Artisans, commerçants et professions libérales

Comme pour tous, 2020 aura été une année bien compliquée pour notre association. Toutes nos animations ont dû être annulées à commencer par la fête des mères au printemps, ainsi que notre quine à l'automne et la galette tant appréciée en début d'année.

Nous avons pu quand même organiser une tombola au mois de décembre autour du calendrier de l'Avent avec de nombreux bons d'achat à gagner dans nos commerces remportés par nos clients.

Nous espérons malgré un début d'année difficile qu'en 2021 nous reprendrons une vie normale et que nous sortirons enfin de cette crise sanitaire.

L'ensemble des commerçants, artisans et professions libérales de Salles Curan vous souhaite une excellente année 2021 et vous adresse ses meilleurs vœux.

Comité des fêtes de Saint-Martin-des-Faux

Une année 2020, qui marquera l'histoire.

Au cours de cette année très particulière, le comité des fêtes de Saint Martin des Faux souhaite apporter son soutien à l'ensemble des habitants du village et des alentours. Si cette crise sanitaire et économique a touché durement l'ensemble de nos concitoyens, elle a aussi impacté dans une moindre mesure les manifestations du comité des fêtes prévues en 2020.

Tout d'abord, alors que les préparatifs pour le quine, prévu le 4 avril 2020, étaient bien avancés, le président de la république annonce un premier confinement pour lutter contre la propagation du virus. Premier évènement annulé !

L'épidémie semblant régresser, l'été laissait entrevoir de belles perspectives. Ainsi, le comité des fêtes se délocalisait pour proposer sa première et unique animation de l'année. C'est à Juillac, du côté de l'Aveyronnaise Classic que tireuses, groupe électrogènes, planchas ont fonctionné et hydraté les amateurs de moto. Sans en oublier les gestes barrières (distanciation, gel hydro-alcoolique, lavage des mains, port du masque, désinfections...), les membres du comité se sont montrés bien motivés. Le bureau tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles ayant œuvré à l'organisation de cette manifestation ainsi que l'Aveyronnaise Classic pour avoir permis la tenue de ce stand. Une belle réussite pour une première et du beau spectacle dans la poussière de Juillac.

Fin de l'été, la situation sanitaire devenant à nouveau préoccupante, le repas du comité ne put se tenir. La « deuxième vague », bien là, le gouvernement mit en place un deuxième confinement qui priva également l'ensemble des festaires du village et des alentours de la traditionnelle fête de la Saint Martin.

Ne pouvant profiter de ce week-end tant attendu et imaginé, les membres du comité sortirent les albums souvenirs. Tous activèrent leurs réseaux pour dénicher des photos et des vidéos, des plus récentes aux plus anciennes et des plus dômes aux plus nostalgiques.... Pour apporter un peu de réconfort et du courage, pour aider à surmonter cette épreuve difficile du confinement, ces dossiers furent partagés aux habitants du village et à tous les intéressés via les réseaux sociaux.

En espérant avoir apporté un peu de gaieté.

Souhaitons pour 2021 de partager à nouveau de beaux moments de convivialité dans nos fêtes de village, autour d'un verre, accompagnés de nos amis, de nos familles, de nos proches...

« Convivialité » un mot qui manquera définitivement à 2020. Nous vous souhaitons à tous, nos meilleurs vœux pour 2021.

Le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Faux



Membres du Comité



Aveyronnaise Classic à Juillac

AU CLUB LES SAPINS ARGENTES DU LEVEZOU

avec GENERATIONS MOUVEMENT

LUNDI 20 JANVIER :

ASSEMBLEE GENERALE et RENOUELEMENT BUREAU

Après plusieurs réunions avec la FEDERATION Départementale le Club a pu procéder au renouvellement du Bureau.

Après plus de 10 ans de Présidence **Mme FAU Denise** a souhaité se retirer et **Mme POUJADE Eliette** nouvelle habitante au village a été élue Présidente

Partage de la galette en fin d'après midi.

70 adhérents présents ou représentés.



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

LE CLUB a compté 86 adhérents dont une quinzaine de nouveaux et 4 extérieurs.

Selon le programme établi avant la crise sanitaire il avait été décidé d'ouvrir la salle (sous la POSTE) tous les jours.

En dehors des périodes de confinement quelques activités ont été maintenues

VENDREDI 28 Février :

Rencontre à la salle des fêtes pour un petit **loto** entre adhérents (50 participants)

Partage du goûter aux rissoles préparées par nos anciens pâtisseries.

SAMEDI 7 Mars : Après-midi

Sortie spectacle à Villefranche de Rouergue avec le Bus de SEGALA CARS pour un hommage à **Jean FERRAT** (10 ans de sa mort) les Clubs voisins s'étaient joints. Au total 40 participants pour une après midi agréable. Goûter offert.

SEANCES CINEMA à la salle des Fêtes :

avec MONDES et MULTITUDES et LA MAIRIE :

En janvier pour « DONNE-MOI DES AILES et en mars pour « LES VETOS)

Concours de POESIE : Organisé par la FEDERATION de LA GIRONDE :
Thème : Dites- le avec une fleur **(3 participants)**

JEUX DE CARTES

Les jeudis après-midis jusqu'au 15 mars et durant le mois d'octobre

SORTIES MARCHE :

Prévues les Mardis mais souvent reportées : cause météo

JOURNEE PRO CONFORT et LOTO D'ETE: Reportés en 2021

DIMANCHE 9 août : VIDE GRENIERS

Avec **Tourelles et Colombages** (Mr et Mme COUPE), le Club a organisé le vide greniers place de Mairie et rue du château. Beau temps et gros succès.

MARDI 6 octobre : DICOS D'OR

Concours départemental organisé par **Généralisations Mouvement** – rencontre pour le Secteur à St Martin des Faux (23 participants)



SAMEDI 17 Octobre :

Repas d'automne aux Vernhes « les reflets du Lac » une trentaine de personnes ont été ravies de se retrouver malgré le contexte.



SORTIES VOYAGES

Programmées à MONTAUBAN et BORDEAUX : elles ont été annulées. Cependant un groupe important (une vingtaine de personnes) ont participé avec RUBAN BLEU au **voyage de l'amitié du 10 au 13 octobre – région BIARRIZ**



(Superbe jardin de la villa-musée Edmond ROSTAND à CAMBO-les-BAINS)

VENDREDI 23 octobre :

Visite commentée du village avec Yves COUPE (on ne connaît jamais assez bien son village)

SAMEDIS 5 ET 12 Décembre :

NOEL SOLIDAIRE : A la salle du Conseil Municipal

EXPOSTION et VENTE de couronnes de NOEL et compositions florales confectionnées par un groupe d'adhérentes avec le concours de TOURELLES et COLOMBAGES

Tous les bénévoles au CLUB sont ici vivement remerciés.



Les 2 associations ont remis ce bénéfice et celui du vide-greniers à l'Association Territoires Solidaires d'Avenir (Auxiliaires de vie et personnel soignant)

PARTENARIAT de GENERATIONS MOUVEMENT : CREDIT AGRICOLE. M.S.A PRESENCE VERTE - GROUPAMA

POUR 2021 des informations seront données concernant le retrait des cartes d'adhérents et le Bureau espère pouvoir proposer un programme le plus rapidement possible.

Dans cette attente restons prudents et gardons espoir.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A



Bibliothèque municipale :

des romans, des BD, des albums, des documentaires pour tous !

Le coin des tout petits :

Dès le mois de janvier, après trois premières rencontres sur les thèmes du « Printemps » en Mars, de la « Famille » en Juin, et de « l'Automne » en octobre, Céline Bonhomme, éducatrice de jeunes enfants, est venue à la bibliothèque pour raconter de belles histoires aux enfants des écoles. Après le temps d'écoute, Céline aime encourager les enfants à manipuler jeux et livres et profite du moment pour échanger avec les adultes accompagnants.

Pour continuer à développer le sens créatif des enfants, un atelier avec Brigitte et Yves Coupé a permis la confection de « sets de table » plastifiés avec collage de feuilles sur un joli décor automnal.

De belles histoires plein la tête, lectures, contes, chansonnettes, mimes... et leur chef-d'œuvre sous le bras, les enfants sont repartis prêts à revenir pour un autre rendez-vous dans l'année.

Ces partages autour de la « découverte des livres » pour les plus jeunes (de 0 à 6 ans) sont ouverts à tous ceux qui souhaitent se poser un peu avec de jeunes enfants, grands-parents, parents, nounous... pour passer un moment, échanger et découvrir cet univers infini d'éveil qu'offrent les livres.

Le coin des plus grands :

Quelques rencontres avec les écoles et le collège en début d'année avant que, par sagesse, les portes de la bibliothèque ne se ferment dès le début du confinement. Tour à tour, nos conteuses Brigitte, Céline et Claudine ont accueilli les enfants pour faire rêver le temps d'une histoire.



Les écoliers attentifs à l'histoire qui leur est contée

Le concours de poésie pour tous :

Toutefois le deuxième concours de poésie « *Dans le vent du Lévezou* » a été maintenu. Et la remise des prix s'est déroulée non pas en mai comme prévu initialement mais au premier samedi de juillet, en présence du Maire, Maurice Combettes, entouré de quelques conseillers et des bénévoles de la bibliothèque.

24 collégiens de la classe de 3^e des Monts et Lacs avaient participé cette année, entraînés par leur professeur Magali Alauze, et une dizaine d'adultes, certains aveyronnais mais d'autres venus de départements limitrophes et même de Charente. Parmi eux, nous avons eu le plaisir de compter des poètes locaux qui participaient pour la 2^e année ! Dans la salle des fêtes spacieuse où chacun pouvait tenir ses distances pour respecter les règles sanitaires, une soixantaine de personnes, participants, parents ou amis étaient attentifs à la proclamation des résultats.



Autour de Magali Alauze, leur professeur, les collégiens heureux d'avoir participé au concours de poésie

Et c'est autour du pot de l'amitié que s'est clôturée cette sympathique réunion.

Déconfinement :

Dès le mois de mai, la bibliothèque a de nouveau ouvert ses portes au public, selon les jours et horaires habituels, dans le respect des gestes barrières, avec tout le nécessaire anti-virus, masques, gel, gants mis à disposition par la Mairie.



A l'entrée de la bibliothèque, le présentoir propose les nouveautés et les coups de cœur des lecteurs

Au mois d'août, lors du vide grenier organisé par les associations Tourelles et Colombages et les Sapins argentés, nous avons tenu un stand devant la Mairie pour vendre à prix libre les ouvrages anciens, ou en double que l'on nous a donnés. La recette servira aux menues dépenses et aux goûters lors de prochains ateliers pour enfants.

En octobre, quelques bénévoles se sont rendus à la Maison du Livre à Rodez pour acheter de nouveaux livres, albums, romans, BD, documentaires pour tous. Nous tenons ici à remercier le Maire et le Conseil municipal qui financent ces achats, ce qui nous permet de proposer à nos fidèles visiteurs les nouveautés et les prix littéraires parus dans l'année.

La vie continue donc au premier étage de la salle des fêtes, et les bénévoles sont là pour répondre aux questions, aux desiderata des lecteurs et pour exciter leur curiosité. En ces temps un peu moroses, il y a des milliers de moyens d'évasion qui vous attendent pour un dépaysement et un plein de rêveries assurés.





Gym... Judo... Musique... Théâtre... Zumba...
 Scrabble Yoga... Marche Nordique...
 Roller... Natation... Chorale...

Représentent la **MJC** de Salles-Curan

La Maison des Jeunes et de la Culture est une association à but non lucratif. Ses ressources proviennent des cotisations et de différentes activités et subventions.

Saison 2019-2020 nous comptons 165 adhérents (67 enfants et 98 adultes).

Voici le récapitulatif des activités de la MJC.

Les Clubs de la M.J.C. :

➤ **Club MUSIQUE :**

Responsable : Marion Terral

Les cours ont été dispensés par Michel Bézégues professeur de guitare les mardi soir et mercredi.
 Le club se compose de 14 adhérents.

➤ **Club JUDO :**

Responsable : Isabelle Raynal

Les cours ont été dispensés par Medhi Sablon le lundi et le jeudi.
 Le club se compose de 29 enfants adhérents.



➤ **CLUB de Gym pour enfants :**

Responsable : Isabelle Raynal

Le cours de Gym est dispensé par Jocelyne le mercredi après-midi.

Club ROLLER :

Responsable : Marion Terral

Des cours de Roller se sont succédés le vendredi soir et samedi matin les 1^{ers} et 3^{èmes} week-ends avec une trentaine de participants.

➤ **Club GYMNASTIQUE PILATES, STRETCHING (nouveau), ZUMBA et YOGA :**

Responsable : Isabelle Raynal

Une soixantaine de participants ont adhéré aux cours de Pilates (lundi à 18 h30), Stretching (lundi à 19h 30), Zumba (mardi à 18h30) et Yoga, (le jeudi à partir de 18 h 15 jusqu'à 21h) avec Marie-Claude et Bernadette. La majorité des adhérents participe à plusieurs activités.



Une séance de **méditation** était aussi organisée tous les mois.

➤ **Club Marche Nordique :**

Responsable : Colette Souyris

Les marches ont lieu le samedi matin de 9h30 à 12 h avec Colette. Le club compte 12 adhérents et des marcheurs occasionnels. Les parcours sont divers et variés avec la découverte de superbes paysages !



➤ **CLUB SCRABBLE :**

Responsable : Céline Friot

Le club compte 12 adhérents permanents et des joueurs occasionnels. Il se réunit le samedi après-midi à 14 h 30 dans la salle à côté de la mairie. C'est un vrai moment de divertissement en faisant travailler la concentration et la mémoire ! Pendant le confinement, des exercices envoyés par SMS chaque semaine ont animé le groupe...

➤ **Club Théâtre adultes :**

Responsable : Mariya Daures

Le club se réunit les mardis de 20 h à 21 h 30 toutes les 2 semaines. 7 adultes ont participé aux différents exercices et sketches...

Tous ont été très déçus de s'arrêter avec le confinement en pleine préparation d'une représentation de saynètes !



➤ **Club Théâtre enfants :**

Responsable : Mariya Daures

Le club se réunit les mercredis 14 h30 à 15 h30. Il accueille 4 enfants.

Cet atelier est basé sur l'écoute de soi et des autres, de l'expression émotionnelle et de la recherche créative. Des sketches sont imaginés par les enfants.

Cette année, la saison n'a pas pu se terminer par une représentation...

➤ **Chorale Enfants,**

Responsable : Alain Pouvreau

Le club se réunit les mercredis de 13 h30 à 14 h30. Les 5 enfants, de plus de 7 ans, chantent, jouent ensemble et créent leur propre musique.

Les animations : peu nombreuses car stoppées depuis le confinement de mars 2020

- **Décoration de Noël** avec l'animatrice Céline Lamouche : une quinzaine d'enfants ont fabriqué une décoration de table. Certains ont redécoré la couronne de l'an dernier tandis que d'autres l'ont fabriquée. Un petit goûter a clôturé cet après-midi.
- **Conférence (gratuite et ouverte à tous) sur la Parentalité animée par Amélie Rivet, Thérapeute familiale et conjugale.**
Les thèmes sont variés : Le harcèlement scolaire ; les écrans avant 12 ans ; Comment accepter les choix de mon enfants ?, Les réseaux sociaux et les jeux vidéo chez les enfants et les ados...

Nouveautés pour 2020-2021 :

- La saison 2020-2021 a très bien commencé en septembre 2020 avec quelques nouveautés : **cours d'anglais et cours de Piano avec Robyn** ainsi que **des cours de yoga enfants avec Céline et cours de Taïso avec Medhi**



Toutefois depuis fin octobre 2020, la saison et les activités semblent compromises par cette épidémie.

Chaque club est informé dès que la reprise des activités est possible comme certaines réservées aux enfants (toujours avec le protocole sanitaire).

Marie-Claude propose des cours en **visio** depuis le confinement de novembre avec des cours de **Fitness, zumba ou Pilates**.

- **Conférences sur la parentalité, gratuites et ouvertes à tous** : nouveaux thèmes, ces conférences sont animées par Amélie Rivet, thérapeute. Les thèmes sont variés :
- fin 2020, épanouissement dans le couple ; Parler de sexualité aux enfants ; Les mythes et mensonges racontaient aux enfants

Nos émotions, parlons-en ! oser dire oui, savoir dire non	Vendredi 15 janvier 2021
L'intuition : comment l'écouter et la développer ? Oser être soi : comment se libérer du regard des autres	Vendredi 12 mars 2021 Vendredi 9 avril 2021
Les complexes chez les ados : comment s'en libérer ? les clés de l'anti-stress	Vendredi 7 mai 2021 Vendredi 3 juin 2021

Les rencontres sont à 20h30 à la salle sous l'ancienne perception à Salles Curan ou par **visioconférence** quand le contexte sanitaire ne permet pas d'organiser les rencontres en présentiel.



Pour toutes les activités, pensez à consulter facebook ou le site internet www.mjcsallescuran.fr

Ecole Eugène Viala

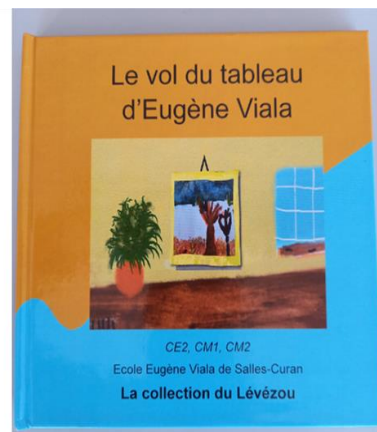
Durant l'année 2020, les élèves de l'école ont pu participer à divers projets leur permettant d'apprendre et de s'épanouir.

L'équipe enseignante souhaite remercier l'Association des Parents d'Elèves et la municipalité de leur implication et de leur soutien. C'est ainsi que l'école a pu s'équiper en matériel informatique avec l'achat de douze ordinateurs portables et que les enseignantes ont pu mener avec les élèves des projets riches et variés.

Ecrire et illustrer un livre

Les élèves de l'école ont pu découvrir le travail d'écrivain, d'illustrateur et d'éditeur grâce à l'expérience de Mme Sylvie JUNG auteure de la collection « Tétard » qui est intervenue au cours de cinq séances dans chaque classe.

C'est ainsi que les élèves ont produit un livre en lien avec le projet de leur classe (les contes pour la classe de maternelle-CP-CE1 et le récit policier pour la classe de CE2-CM). Ce livre a aussi été l'occasion pour les élèves de découvrir ou redécouvrir l'histoire et les œuvres d'Eugène Viala qui a une place centrale dans les histoires des deux classes.



Ce livre est l'aboutissement d'un long travail avec tous les élèves reprenant notamment les étapes de la réalisation d'un livre, l'écriture d'une histoire en choisissant les personnages, les péripéties, en restant cohérent. Les élèves ont aussi créé les illustrations. Ils se sont vraiment impliqués : il a fallu faire des essais, des choix, recommencer pour enfin être satisfaits !

Malgré le confinement, étant bien avancé, le livre a pu être fini et édité ! Ainsi chaque enfant a pu repartir avec son livre !



Ce projet commun avec les écoles de Canet, Prades de Salars et Trémouilles a donné naissance à « la collection du Lévézou ».

Les deux livres écrits par les élèves de l'école Eugène Viala devraient être prochainement exposés au musée Eugène Viala de Salles-Curan.

Ecole et cinéma

Les élèves de l'école ont participé aux projections de films assurées par l'association Mondes et Multitudes à Salles-Curan. C'est ainsi que les élèves de GS/CP/CE et CM ont découvert des courts métrages burlesques le jeudi 16 janvier 2020. Une deuxième séance s'est déroulée le jeudi 12 mars (Les vacances de monsieur Hulot). Les élèves ont pu travailler en amont sur ces divers films et ainsi enrichir leur culture.

Education Physique et Sportive

Les élèves de l'école n'ont pas pu se rendre à la piscine ou participer aux rencontres sportives prévues. Cependant ils ont pu participer à une rencontre virtuelle proposée par l'USEP durant le confinement. Il s'agissait de réaliser pour le compte de sa classe 4 défis sportifs et 1 défi culturel.

Les élèves se sont mobilisés pour relever ces défis !

Les enfants pouvaient aussi profiter de cette rencontre pour adresser un message personnel aux soignants sous forme de dessin ou texte.

Projet de liaison CM2 – 6^{ème}

Les élèves de CM1 et de CM2 ont découvert la programmation. Ce travail s'est inscrit dans le projet de liaison CM2-6^{ème} mené avec le collège de Pont-de-Salars : les élèves ont dû apprendre à programmer les déplacements d'un robot à partir d'une tablette afin que le robot passe par des positions imposées. Les élèves ont pu se familiariser avec la programmation tout au long de l'année car le Père Noël a apporté un robot pour l'école fin 2019 !



Les élèves ont également préparé un oral afin de présenter leur travail devant un jury qui devait se composer de professeurs du collège Jean Amans de Pont-de-Salars lors de la journée d'immersion au collège. Les élèves de CM devaient ainsi présenter les étapes du projet, les difficultés mais aussi les réussites et enfin ils devaient donner leur avis sur le projet.

Enfin, les élèves ont créé une planche tendance en utilisant les ordinateurs portables pour créer un logo, un slogan et un nuage de mots !

La journée d'immersion prévue le 17 mars 2020 n'a malheureusement pas pu avoir lieu cependant, ce projet a mobilisé les élèves qui se sont investis avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux !

Occitan

M Migairou est intervenu chaque semaine dans les deux classes de l'école pour poursuivre l'initiation à la langue occitane. Lors du confinement, les élèves ont pu poursuivre ce travail à distance.

Fin de l'année scolaire 2019-2020

La veille des vacances d'été, les élèves de CM2 ont pu présenter aux autres élèves de l'école les jeux qu'ils avaient préparés en amont. C'est ainsi qu'ils ont mené une course d'orientation, une séance de danse, des jeux collectifs ou encore des parcours de motricité pour le plus grand bonheur de leurs camarades !

Un nouveau projet pour l'année scolaire 2020-2021 : Le tour du monde

Depuis la rentrée de septembre, les élèves de l'école voyagent dans le monde entier. En effet, lors de chaque période, ils découvrent un continent à travers la littérature, les arts, la géographie, l'histoire, l'EPS,... C'est ainsi que les élèves de maternelle, CP et CE1 ont déjà découvert l'Océanie et l'Europe. Les élèves de CE2-CM ont également découvert l'Océanie après avoir visité l'Afrique.



La dernière semaine de l'année et la visite du Père Noël

Le jeudi 17 décembre, les élèves ont pu déguster le repas de Noël à la cantine. En revanche, ils n'ont pas pu se rendre à la séance de cinéma offerte par la municipalité les cinémas étant fermés. Ils ont tout de même pu assister à la projection d'un film, en classe, pour leur plus grand plaisir !

La journée du vendredi a été marquée par la venue du Père Noël ! Les élèves ont chanté les chansons apprises en classe pour l'accueillir puis ils lui ont offert des dessins. Le Père Noël a été bien généreux. En effet, les enfants ont reçu de nombreux cadeaux : des trottinettes, des ballons, des cordes à sauter, des jeux éducatifs et des livres. Chaque enfant a aussi reçu un livre ! Cette belle journée s'est achevée par le gouter de Noël !



Toute l'équipe de l'école Eugène Viala vous souhaite une bonne année 2021 !

Entente SALLES-CURAN/CURAN – Football

Avant de revenir en détails sur cette particulière année 2020, l'ensemble des joueurs, dirigeants et partenaires du club vous souhaite une excellente année 2021 et vous adresse ses meilleurs vœux.

Avec environ 170 licenciés, l'ESCC a conclu une saison 2019-2020 bien particulière, marquée par une actualité importante.

Fin avril, le club avait publiquement communiqué sur les difficultés auxquelles il était confronté, plus précisément concernant l'encadrement de ses équipes et notamment auprès des formations jeunes. Dans ces conditions, la pérennité de la structure associative et du club s'avérait alors très incertaine. Fort heureusement des solutions ont pu être trouvées, en effet, l'objectif minimal de postes/fonctions à pourvoir - d'éducateurs et/ou de responsables d'équipes - que le club s'était fixé pour pouvoir perdurer, a pu être atteint pour réengager la totalité de équipes à l'aube de la saison 2020/2021.

Auparavant, le contexte sanitaire avait impacté le déroulé de la saison 2019-2020, qui bien que raccourcie, fut un bon cru, notamment pour la section senior masculine.

Alors que l'équipe 3 n'a pas quitté le trio de tête de son groupe en Départementale 6 et que l'équipe 2 s'est rapidement mise à l'abri de toute déconvenue en Départementale 4, l'équipe fanion s'est de façon plutôt surprenante maintenue en haut du classement tout au long de cet exercice tronqué, jusqu'à l'arrêt brutal de la saison. Un exercice terminé leader au total des points engrangés.

Résultat, suite à l'annonce de l'arrêt des compétitions et du gel des classements en mars 2020, l'ESCC s'est trouvé en position d'accéder au niveau supérieur. C'est donc en Régionale 3, un niveau inédit pour le club, que l'ESCC évolue depuis cette saison.

S'il faut bien reconnaître que le verdict aurait été fort certainement différent avec une saison disputée dans son intégralité au regard des moyens bien plus importants des autres clubs, cette accession inattendue est une belle récompense pour le groupe encadré, la saison dernière, par Lionel Veyrier et Maxime Vignes.

Et il faut évidemment avoir en tête que c'est une récompense collective, à l'échelle de l'ensemble du club. Car si l'équipe 1 est souvent considérée comme la partie émergée du club, toutes les autres composantes du club sont essentielles et indispensables à son fonctionnement. C'est en cela que cette accession doit être considérée par l'ensemble du club comme une étape structurante ainsi que bénéfique à tous et également une expérience valorisante.

Par ailleurs, le bureau du club a également restructuré et consolidé la partie associative et son fonctionnement. Des évolutions ont ainsi été apportées concernant notamment l'organisation des lignes directrices de cette dernière. Ces changements ont été présentés aux composantes du club lors de la dernière assemblée générale en juillet dernier.

Concernant le début de saison 2020/2021, bien difficile d'y revenir dessus, en effet, les compétitions ont à nouveau été stoppées en raison du contexte sanitaire et ce, jusqu'à fin janvier à minima. Les différentes formations seniors avaient disputé seulement quelques matchs et les formations jeunes débutaient juste les différents championnats.

Côté école de foot, Avec environ 80 jeunes joueurs et joueuses, l'ESCC joue un rôle majeur au sein l'entente RASPES-LEVEZOU. Engagée dans l'ensemble des catégories au sein des différents championnats représentés, l'ESCC démontre que l'avenir du club passe par son implication dans l'encadrement des plus jeunes. Cette dernière saison a notamment permis la poursuite du développement de la section féminine. Les dirigeants remercient les parents participant activement aux divers rassemblements et invitent ceux qui souhaiteraient s'investir auprès de ce jeune public à prendre part aux entraînements hebdomadaires.

Pour conclure, le bureau tient à remercier l'ensemble des personnes s'étant mobilisées ou ayant exprimé un intérêt concret concernant les préoccupations exposées au cours de ces derniers mois et ce, dans un contexte très particulier.

L'Entente SALLES-CURAN/CURAN remercie également l'ensemble des habitants des communes, les municipalités, les partenaires, mécènes et sponsors qui, par leurs diverses actions, soutiennent le club et ses valeurs en participant aux diverses manifestations du club.

Organisation associative et sportive du club

Bureau

Co-présidents : Bastien Monteillet et Benjamin Carrière

Secrétaire / Responsable commissions : Bastien Roques

Trésorier : Vincent Merlhe

Membres : Bénédicte Rigal, Kevin Arnal, Gaël Buscaylet et Frédéric Terral

Responsables équipes et catégories

Equipe 1 : Maxime Vignes et Cédric Rigal

Equipe 2 : Yohan Monteillet, Vincent Merlhe, Romain Bessonnie et Benjamin Carrière

Equipe 3 : Loïc Vassalo, Gaël Buscaylet et Pierre Carrière

Filles : Julien Douls et Aurélie Merlhe

U18 Filles : Léa Bernard, Lucie Boulouys, Méguie Monteillet et Emilie Vidal (Haut Lévézou)

U17 : Benoît Alibert (Alrance), Jean-Joseph Soulié et Léo Martin

U15 : Olivier Combernoux (Haut Lévézou), Mathieu Gaubert, Kevin Arnal et Anthony Boussac

U13 : Vivian Vassalo, Florent Carrière et Jérémie Landes (Costecalde/Lestrade)

U11 : Lionel Arguel, Bernard Carrière et André Carrière

U9 : Yannick Gaubert, Philippe Belet (Costecalde/Lestrade) et Julien Cuzel

U7 : Florian Gaubert et Benoît Bru

Dirigeants : Christian Monteillet, Nicolas Martin et Gilbert Soulié

Arbitres officiels : Vincent Barthes et Pascal Cecon

L'Entente Salles-Curan / Curan est en entente avec les clubs voisins d'Alrance et Costecalde/Lestrade (pour les catégories U7 à U17) et Haut Lévézou (pour les catégories U15,

U17 et U18F). Entre parenthèses, sont précisés les clubs d'appartenance des dirigeant(e)s présent(e)s dans l'encadrement de ces formations. L'ensemble des autres dirigeants est licencié à l'ESCC.

Retrouvez toute l'actualité de l'ESCC sur les différents réseaux sociaux du club.



Légende photo jointe : les seniors à la reprise des entrainements, en juillet dernier.

Amicale des sapeurs-pompiers de Salles-Curan

Les sapeurs-pompiers de Salles-Curan vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 !
Qu'elle soit une année merveilleuse pour chacun d'entre vous.



I. Les changements

Le Chef de centre et l'amicale des sapeurs-pompiers de Salles-Curan vous informent que la fête de notre Sainte patronne, la Sainte Barbe, à laquelle vous étiez tous conviés est annulée pour cette année 2021, dû à la crise sanitaire.

Notre quine de février, qui a connu un grand succès les années précédentes, n'aura pas lieu en 2021 à notre grand regret.

Les repas ou rencontres entre population et pompiers ne sont pour le moment pas maintenus non plus.

Pour la même raison, nous sommes désolés et profondément déçus de ne pas avoir pu rencontrer l'ensemble de la population lors du traditionnel passage à votre domicile pour la distribution des calendriers. En effet, cette année, nous avons dû procéder à une distribution bien particulière, qui nous a permis de se rencontrer tout en se protégeant et en respectant les mesures sanitaires. Nous avons fait notre possible pour que le maximum d'entre vous en soit informés.



Si vous n'avez pas eu l'occasion de venir chercher votre calendrier lors de notre passage dans les villages, vous pouvez le demander à l'un d'entre nous.



Malgré toutes ces restrictions, positivons !

Nous vous souhaitons à tous un bon courage en cette période difficile, en espérant que la situation s'améliore pour cette nouvelle année.

II. La formation feux de forêt.

Durant l'année 2020, nous avons eu la chance d'accueillir des sapeurs-pompiers de plusieurs centres d'Aveyron pour la formation FDF1, feux de forêt. Elle a eu lieu les 9, 10, 16 et 17 octobre dans nos belles forêts du Lévezou avec notre nouveau camion-citerne feux de forêt. Quatre sapeurs-pompiers de Salles-Curan ont été formés durant ce stage

| Groupe de la formation feux de forêts à Salles-Curan





Camion-citerne en manœuvre



Equipers feux de forêt lors de la formation



Camion-citerne en manœuvre d'alimentation sur le lac de Pareloup

Un grand merci aux formateurs, aux conducteurs, au chef de centre, à la mairie de Salles-Curan ainsi qu'au service formation du SDIS, sans qui cette formation n'aurait été possible.

III. La rénovation du centre de secours.



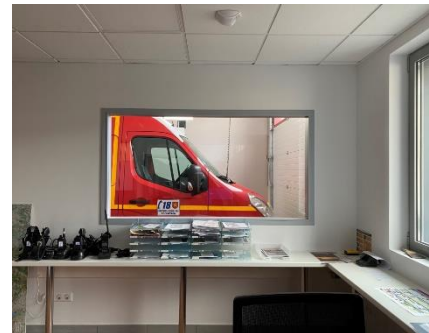
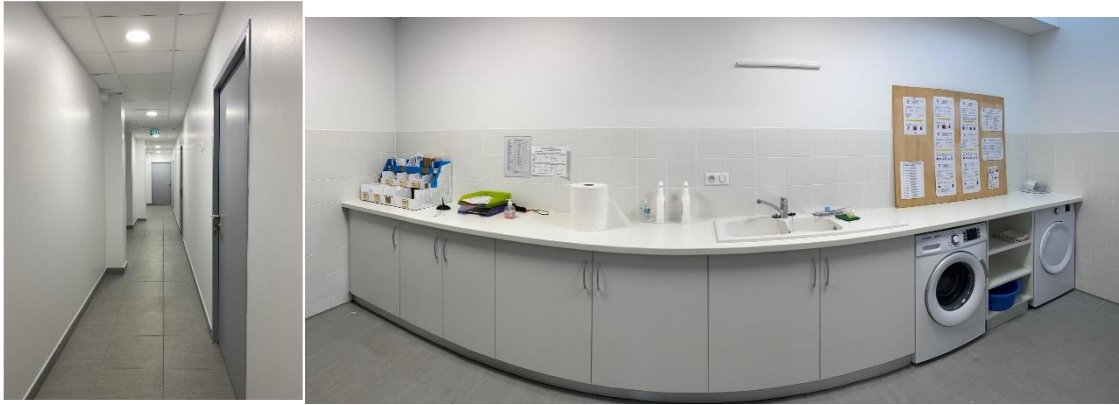
Notre centre de secours, dont les travaux avaient débuté fin 2019, a vu la fin de sa rénovation un an plus tard, en cette fin d'année 2020. Le 24 novembre, alors que le standard venait tout juste d'être opérationnel à la nouvelle caserne, le déclenchement d'une alerte a eu lieu. Nos soldats du feu sont donc partis sur un feu de forêt à Ayssènes, pour leur première intervention au nouveau centre.



Etant donné que la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de vous faire découvrir notre nouveau centre de secours, voici quelques photos en attendant ...



Cellule du VSAV, véhicule de soin et d'assistance aux victimes



Les vestiaires

Le standard



La remise

IV. Le personnel.

Après 21 ans d'activité au centre de secours de Salles-Curan, Nicolas Couzet a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté les sapeurs-pompiers le 31 décembre 2020. Merci Nicolas pour ces longues années de dévouement auprès de notre population. Nous te souhaitons une heureuse retraite.

En 2020, le centre de secours a accueilli 5 nouvelles recrues :

- Lisa Combescure, 19 ans, aide-soignante à l'EHPAD de Pont-de-Salars, anciennement jeune sapeur-pompier à Salles-Curan ;
- Frédéric Terral, conseiller entreprise à pôle emploi, réintègre les pompiers après 4 ans d'arrêt ;
- Théo Solignac, 20 ans, monteur réseau aérien, sapeur-pompier volontaire à Villefranche-de-Panat, a intégré le centre de Salles-Curan en double affectation ;
- Patricia Devic, étudiante en IFSI, ancienne sapeur-pompier en Haute-Loire ;
- Arnaud Mouly-Gayraud, agriculteur, ancien sapeur-pompier à Baraqueville.



Patricia Devic, Arnaud Mouly-Gayraud et Lisa Combescure entourés du chef de centre et de son adjoint

Suite à l'arrivée de ces 5 nouveaux sapeurs-pompiers, le centre de secours de Salles-Curan continue de recruter. Nous comptons donc sur vous pour nous permettre de pérenniser ce service et continuer à faire vivre nos valeurs d'entraide et de solidarité.

Plus d'informations sur www.sdis12.fr

AFR Salles-Curan

La Ruche de Pareloup



L'association Familles Rurales de Salles Curan existe depuis 2011. Elle assure la mise en place de l'accueil de loisirs et fait en sorte que celui-ci corresponde aux besoins des familles. Cet accueil est effectué sur 2 sites :

- aux anciennes écoles de Bouloc (printemps et été)
- à l'école publique de Salles-Curan (hivers et Toussaint) pour des questions de chauffage

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 13 ans provenant de différentes communes du Lévezou.

Au départ exclusivement ouvert l'été, l'association a réussi à le développer pour que son ouverture soit plus régulière avec l'embauche de salariés permanents.

Nous saluons Robin, directeur/animateur depuis 3 ans à La Ruche de Pareloup qui a contribué grandement au développement de la structure, il a effectué sa dernière semaine pour les vacances de Février et nous lui souhaitons une bonne continuation. Nous comptons sur une étudiante pour lui succéder mais elle n'a pas donné une suite favorable à notre proposition. Pour ce poste l'obtention du BAF D est obligatoire. Les sessions de formation ont été annulées ou reportées à cause de la situation sanitaire.

Les mesures à mettre en place (masques, gel hydroalcoolique, distanciation, groupes,...) hygiène des locaux avec la mise à disposition du personnel municipal, prévoir des salariés supplémentaire pour l'encadrement afin de respecter les préconisations gouvernementale, ainsi qu'un faible nombre d'inscrit, nous ont contraint à ne pas ouvrir pour les vacances de printemps et d'été.

La situation s'emblant s'être améliorée pour les vacances de Toussaint, nous décidons alors d'ouvrir la 1ere semaine.

Pour les vacances de Toussaint, seulement 3 jours d'ouverture, Aurore a assuré la direction avec Laurine il n'y pas eu de sorties prévus ,seulement des ateliers créatifs (bougie et capteur de rêves), lecture, musique.



Aujourd'hui, nous faisons appel à des salariés occasionnels titulaires du BAF A ayant pour missions l'accueil et l'animation des enfants du territoire. Nous leur proposons un contrat enfance jeunesse (CEJ) à la semaine. Nous recherchons également quelqu'un titulaire de BAF D pour prendre la direction.

Le bureau de l'association a été renouvelé en octobre 2017 il est constitué de 4 membres Laetitia Crouzet, Elodie Durand, Florence Gaubert et Mélissa Barasc.

L'avenir et l'existence du centre de loisirs à Salles Curan en va de l'investissement des parents et à ce propos l'ensemble des membres du bureau est démissionnaire de ses fonctions, mais participera à la continuité s'il y a ... ?

Contact : frsallescuran@gmail.com

L'AFR de Salles Curan profite de l'occasion pour vous souhaiter ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année 2021.

BILAN 2020

Effectif :

- 1 salarié permanent :
 - o Robin Directeur (BPJEPS) jusqu'au 29/02/2020
 - o Aurore (BAF D)
- Animateurs occasionnel diplômés BAF A
 - o Amandine
 - o Laurine

Ouverture :

- 1 semaine vacances d'hivers
- 1 semaine vacances paques - ANNULE
- 5 semaines en été dès la sortie des classes - ANNULE
- 1 semaine vacances de Toussaint

Activités / Sorties :

Au centre possibilité de jeux à l'intérieur et à l'extérieur, balade en forêt, activité manuelle...

Les sorties : seulement 1 sortie effectuée pour les vacances d'hivers, les enfants sont allés pour la journée à Micropolis

Repas :

Les Repas sont pris en commun et fournis par Rolland Molinier sauf le mercredi et lors des sorties sur la journée où les familles préparent le pique-nique.

Tarif :

Le tarif est fonction du QF

Bons CAF et MSA accepté

Carte AFR obligatoire (26€/an – tarif 2020)







**Imprimé et réalisé
par la Mairie de SALLES-CURAN
Place de la Mairie
12410 SALLES-CURAN
05 65 46 35 21
contact@salles-curan.fr**



« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain »

Albert Einstein